

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

RAPPORT ANNUEL 2023



Rapport annuel de la CSR DE KENT – 2023

Table des matières

1- INTRODUCTION.....	1
2- MESSAGE DU PRÉSIDENT.....	1
3- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
4- MANDAT ET HISTORIQUE DE LA COMMISSION.....	6
5- PROFIL DE LA RÉGION.....	6
6- OBJECTIFS STRATÉGIQUES QUINQUENNAUX.....	8
7- GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION.....	8
8- RAPPORT DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT.....	11
9- PLANIFICATION DES LOISIRS.....	16
10- RAPPORT SUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	18
11- RAPPORT SUR LES SERVICES DE TRANSPORT RÉGIONAL.....	21
12- RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	23
13- RAPPORT DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	26
14- RAPPORT SUR LE SERVICE DE PROMOTION TOURISTIQUE.....	29
15- RAPPORT DES ACTIVITÉS EN IMMIGRATION.....	31
16- RAPPORT DU SERVICE DE DÉCHETS SOLIDES.....	33
Annexe A – Stratégie régionale de la CSRK.....	42

1- INTRODUCTION

Ce rapport annuel 2023 de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) a pour but de présenter les activités de l'organisation au cours de la dernière année. La CSRK présente également dans ce document ses états financiers pour l'année 2023. Ceux et celles qui désirent se procurer une copie électronique de ce rapport peuvent le faire en consultant le site Web www.csrk.ca.

2- MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bonjour, chers citoyens et citoyennes de Kent, c'est avec grand plaisir que je vous présente mon rapport annuel pour l'année 2023. J'aimerais tout d'abord remercier mes collègues à la table du conseil d'administration (CA) de m'avoir élu président de la CSRK pour deux ans. Je vous suis reconnaissant de votre appui et j'ai grandement confiance en vous, le CA, pour prendre les décisions qui amélioreront la condition de vie des citoyens et citoyennes de Kent. Je tiens ensuite à remercier le personnel de la CSRK. Nous sommes choyés d'avoir une équipe professionnelle qui veut le mieux-être des citoyennes et citoyens de la région. Nous sommes fiers au CA de pouvoir compter sur cette belle équipe!

L'année 2023 n'a pas été de tout repos pour les élus des collectivités de Kent. En plus de nos fonctions comme maire et président du district rural, nous siégeons au CA de la CSRK en plus de ses nombreux comités. En raison de la réduction du nombre de membres du CA de 17 à 7 et de l'ajout des nombreux services, nous ne chômons pas. Chaque membre du CA siège au moins à quelques comités et s'assure de bien représenter l'ensemble de la région de Kent auprès des divers secteurs dont nous sommes responsables.

L'adoption de la stratégie régionale et le budget 2024 figure parmi les grandes réalisations de cette année. La stratégie adoptée à l'été 2023 et son plan de mise en œuvre sont les documents de références pour les quatre prochaines années. Grâce aux consultations qui se sont tenues avec nos partenaires et les rencontres avec le CA, la stratégie régionale qui en a découlé est l'outil essentiel aux prises de décisions que nous allons prendre comme CA. Plusieurs belles initiatives ont déjà commencé et d'autres suivront dans les prochaines années. L'adoption de notre budget constitue la deuxième grande réalisation. L'année passée, un comité de transition a préparé le budget et la décision définitive est revenue au ministre. En 2023, c'est le CA de la CSRK qui avait le plein contrôle de ses décisions financières pour l'année 2024. Le processus a été long et ardu en raison des nombreux délais liés aux transferts de fonds venant du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Cependant, le CA peut être fier du travail accompli et du fait que les augmentations des coûts pour les municipalités sont minimes, voire presque inexistantes, pour certaines. Maintenant que nous avons une année complète de nouveaux mandats à notre actif, l'exercice budgétaire pour le prochain exercice financier devrait être moins long.

En tant que président de la CSRK, j'ai l'occasion de représenter l'organisme à diverses réunions et activités. C'est plaisant de constater que notre CSRK figure parmi les commissions qui collaborent le plus au Nouveau-Brunswick et que nous sommes reconnus pour être innovateurs et ouverts d'esprit. La culture organisationnelle que nous avons établie découle aussi de cette culture régionale que l'on retrouve dans la région de Kent. Les citoyennes et citoyens de la région sont accueillants, veulent s'entraider et cherchent à créer des milieux de vie prospères et vivants! C'est exactement ce qui se déroule aussi à la CSRK et nous vivons un vent d'optimisme à l'échelle de Kent.

J'encourage les gens de Kent à suivre nos activités à la CSRK, à participer aux rencontres et aux activités que nous planifions puisque le succès que nous vivons vient de la collectivité. Nous pouvons toutes et tous être fiers des succès de cette région et, en tant que CSRK, nous allons continuer à réaliser les projets qui profitent aux citoyennes, citoyens et entrepreneurs de Kent ainsi qu'aux nouvelles et nouveaux arrivants qui choisissent de s'y établir et aux nombreux touristes qui viennent visiter la région.

Pour terminer mon rapport, j'aimerais aussi souligner le lancement d'une attraction touristique majeure dans la région, soit Akadi Lumina. Cette attraction change vraiment la donne pour l'industrie touristique dans la région de Kent. Nous sommes choyés déjà d'avoir deux ancrés, soit le parc national Kouchibouguac et le Pays de la Sagouine. La création d'Akadi Lumina vient s'ajouter à l'offre touristique, un incontournable pour les gens qui veulent vivre une expérience inoubliable! J'invite les gens de partout au monde de venir à Kent et nous visiter!

Le président,
Aldéo Saulnier



3- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉALISATIONS ET DÉFIS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport du directeur général de la CSRK pour l'année 2023. Tout comme l'année 2022, l'année 2023 fut sans repos, car la CSRK a mis en œuvre tous les nouveaux mandats que la CSRK doit maintenant gérer. Heureusement, plusieurs de ces services étaient déjà en place puisqu'une partie de la transition a eu lieu en 2022. Nous avons vu l'ajout de nouveaux employés et d'autres ont été réaffectés à des fonctions nouvelles afin de répondre aux attentes et aux exigences liées aux nouveaux services. L'équipe se chiffre maintenant à 25 employées et employés qui ont grandement à cœur la région de Kent!

Figurent parmi notre nouveau personnel deux employés en aménagement, soit Hilaire Kabula, originaire du Congo, qui occupe le poste d'aménagiste et Jose Cabrera, originaire de l'Équateur, qui occupe le poste d'analyste en géomatique. Shelly Kelly occupe le poste d'adjointe administrative pour le service de déchets solides et Julie Bernard, celui du poste d'adjointe administrative et de répartitrice pour le service de transport régional. Mario Doiron, communément appelé « M. Cârotte », est notre coordonnateur en résilience alimentaire et environnement. Miguel Allain est coordonnateur en sécurité communautaire et Micheline Léger, coordonnatrice du développement régional. Nous avons ajouté la stabilité en matière de finances et pouvons compter sur Lynn Landry Caissie comme directrice des finances. Cette dernière détient des antécédents professionnels fort intéressants en plus d'avoir son titre de CPA.

De plus, nous avons ajouté des responsabilités en gestion à notre directrice des services communautaires, Claudie Ringuette. Louise Girouard a désormais des responsabilités comme commis comptable et Francine Arsenault, des responsabilités en comptabilité en plus de sa tâche habituelle de secrétaire du CA de la CSRK.

Aussi, nos nouveaux élus ont débuté leur mandat le 1^{er} janvier. Le CA a été réduit considérablement, passant de 17 à 7, et en raison de l'ajout des nouveaux services et des comités du CA, nos élus sont très occupés. En outre, le CA a tenu des élections pour la présidence et la vice-présidence, et ce fut M. Aldéo Saulnier, maire de la Ville du Grand-Bouctouche, et M^{me} Tina Beers, maire du Village de Five Rivers, qui ont été élus aux deux postes respectifs. Ces personnes apportent énormément d'expérience au conseil, ayant tous les deux siégé à la CSRK pendant de nombreuses années. Par ailleurs, M^{me} Beers est la seule membre du CA qui est là depuis le tout début, en 2013.

En 2023, nous avons aussi élargi les limites territoriales de la région. Dans le cadre du volet de la réforme de la gouvernance locale, la collectivité de Shediak Bridge – Shediak River s'est jointe à Grande-Digue, Notre-Dame et Cocagne pour créer Beausoleil. Par ailleurs, les collectivités d'Hardwicke, de Baie-Sainte-Anne et d'Escuminac, dans le comté de Northumberland, se sont jointes à nous par l'entremise du nouveau district rural. En raison de ces nouveaux territoires, des services ont été ajoutés à ceux dont la CSRK était déjà responsable et nous continuons à mettre en œuvre d'autres services, notamment dans le domaine des déchets solides.

L'élaboration et l'adoption de notre stratégie régionale ainsi que la préparation et l'adoption du budget 2024 figurent parmi les points saillants de l'année 2023. La stratégie régionale et son plan de mise en œuvre sauront guider les actions du CA pour les quatre prochaines années. La stratégie régionale, présentée dans le rapport annuel, comporte des objectifs pour chacun des secteurs de la CSRK, en plus de celui de l'immigration qui s'est

ajouté ainsi que les services bénévoles. Les projets ne manquent pas et leur mise en œuvre aura une importante incidence sur la vie des citoyennes et citoyens de la région de Kent.

Afin de pouvoir réaliser ces initiatives, la CSRK a nécessité des fonds. Le gouvernement provincial a créé un programme de financement dédié aux CSR. Le Fonds d'aide aux services régionaux permettra aux CSR de mettre en œuvre les projets indiqués dans la stratégie régionale de chaque commission. De plus, la CSRK bénéficie de fonds venant d'autres sources, notamment la Société d'inclusion économique et sociale, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, la Société de développement régional, et j'en passe. Toutes ces sources de financement sont essentielles pour réaliser des mandats et tout particulièrement pour boucler le budget annuel de la CSRK. Les états financiers 2023 sont inclus dans le présent rapport annuel et comme c'est clairement indiqué, la CSRK de Kent est en pleine croissance et les besoins financiers sont grandissants.

Initiatives à souligner

Projets d'immobilisation

Parmi les projets en immobilisation, citons l'achat d'un camion pour les égouts. Les municipalités de Beaurivage, Champdoré, de Grand-Bouctouche et de Cap-Acadie, située dans la région du Sud-est, ont demandé à la CSRK d'acquérir cette pièce d'équipement afin d'offrir des services à leurs municipalités respectives. Ce camion spécialisé, au coût de 750 000 \$, permettra de s'assurer que les conduites d'égouts dans les municipalités participantes sont bien nettoyées. Nous prévoyons de recevoir cette pièce d'équipement à l'automne 2024.

Nous avons également fait l'achat d'une fourgonnette pour transporter les personnes à mobilité réduite. Ce projet, réalisé grâce aux partenaires financiers au provincial et au fédéral ainsi qu'à la Rexton Area Health Foundation, permettra aux gens avec des défis de mobilité de se déplacer en toute sécurité. Ce service sera offert au printemps 2024 et fera partie du transport régional que nous offrons déjà sur le territoire de Kent.

Mennonites

Pour les personnes qui suivent de près le projet d'attraction de fermiers dans la région de Kent, elles seront heureuses d'apprendre que les efforts déployés par la CSRK et ses partenaires pour faire venir des fermiers amish et mennonites portent leurs fruits. Nous avons accueilli plusieurs mennonites souhaitant acquérir des terrains dans la région d'Acadieville pour revaloriser les terres agricoles laissées à l'abandon depuis de nombreuses années. Ce projet dont la CSRK faisait partie depuis 2019 a été tout un exploit. Plus de trois familles mennonites sont dans le processus d'acheter au-delà de 1 000 acres (4,4 km²) de terres boisées et agricoles. Ces familles travailleront la terre et construiront des bâtiments en 2024 et envisagent de déménager en 2025. Nous avons réalisé un tour de force puisque nous savons tous que l'agriculture n'est pas un métier très convoité par les jeunes.

Livre sur l'histoire de Kent

Le livre sur l'histoire du comté de Kent a été une réussite sur toute la ligne. Il s'agit d'un ouvrage qui illustre très bien la région ainsi que le passé et les influences de cette dernière. Le lancement a eu lieu au mois de juin et bien des gens s'en sont procuré un exemplaire! Les écoles francophones et anglophones de la région ainsi que l'ensemble des bibliothèques publiques du réseau provincial en ont des exemplaires. Ce partenariat avec l'Institut

des études acadiennes a été des plus intéressantes et enrichissantes pour la CSRK. Ce rapprochement avec notre seule université francophone démontre une grande ouverture de collaboration.

Santé – Communauté apprenante

La région de Kent a terminé son évaluation des besoins de la collectivité en matière de santé (EBCS). Ce rapport qui inclut 29 recommandations pour améliorer la santé de nos citoyennes, citoyens et collectivités a été présenté au public en septembre dernier. Ce plan cadre très bien dans la stratégie régionale de la CSRK et de nombreuses initiatives qui sont proposées dans le rapport ont des liens avec les projets de la CSRK. Nous mettons en œuvre ces recommandations dans le cadre du comité des Communautés apprenantes, projet auquel nous collaborons de très près avec le Réseau de santé Vitalité. La CSRK et le Réseau sont encore en train de bien définir chacun ses rôles dans la composition et les activités du comité, et nous sommes sûrs que nous serons en mesure de poursuivre nos efforts de collaboration en 2024 afin d'améliorer la santé des citoyennes et citoyens du territoire.

Remerciements

Encore cette année, les membres du CA ont fait preuve de leadership et d'une grande volonté de collaborer et travailler ensemble comme région. Il n'est pas surprenant que les autres régions de la province suivent attentivement la nôtre puisque collectivement tout le monde souhaite faire progresser la région de Kent. Grâce à une excellente collaboration et une grande ouverture d'esprit du CA et du personnel, il est plus facile comme directeur général de faire avancer des dossiers qui touchent les citoyennes et citoyens de la région de Kent. En 2024, nous avons pour but de solidifier notre structure administrative et de poursuivre la mise en œuvre de nombreuses initiatives de la stratégie régionale. La CSRK sera toujours là pour appuyer les collectivités dans ces grands changements. C'est avec plaisir que nous continuerons à travailler pour vous en 2024 afin de rendre la région de Kent plus solide et résiliente.

Aussi, j'aimerais remercier particulièrement tout le personnel de la CSRK. Nous sommes choqués d'avoir une équipe aussi forte qui cherche à faire de Kent l'endroit au Nouveau-Brunswick où les gens souhaitent vivre, travailler et se divertir. Les membres du personnel dévoués de la CSRK se rendent disponibles et sont sans cesse à la recherche d'amélioration continue. Je suis très fier d'être le directeur général de cette merveilleuse équipe!

Le directeur général,

Paul Lang



4- MANDAT ET HISTORIQUE DE LA COMMISSION

La CSRK a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2013. La *Loi sur la prestation des services régionaux*, légifère les rôles et responsabilités des commissions de services régionaux dans toute la province. La CSRK a huit mandats obligatoires : l'aménagement local; la gestion des déchets solides; la planification des infrastructures régionales en matière de loisirs, culture et sports, et la mise en commun des coûts des infrastructures; la sécurité publique; le développement économique; la promotion du tourisme; le transport régional; et le développement communautaire.

Forte du dynamisme de son CA et du leadership de son équipe administrative, la CSRK travaille sur des dossiers qui vont au-delà des responsabilités prescrites par la *Loi*. Les gens de la région perçoivent la CSRK comme une organisation qui défend les intérêts de la population. Elle est par ailleurs un véhicule permettant aux organismes non gouvernementaux ainsi qu'aux administrations municipales et locales de communiquer ce qui se passe sur le territoire aux élus et membres des comités consultatifs des DSL. La CSRK est également reconnue comme une commission qui connaît du succès parmi les 12 autres CSR dans la province. Le respect entre les membres du CA est primordial, ce qui crée un climat de confiance au sein du conseil. Grâce à cette collaboration et ce désir de travailler ensemble, les membres du CA cherchent toujours à améliorer leurs relations à l'intérieur de l'organisation tout comme à l'extérieur de cette dernière avec ses différents partenaires et bailleurs de fonds.

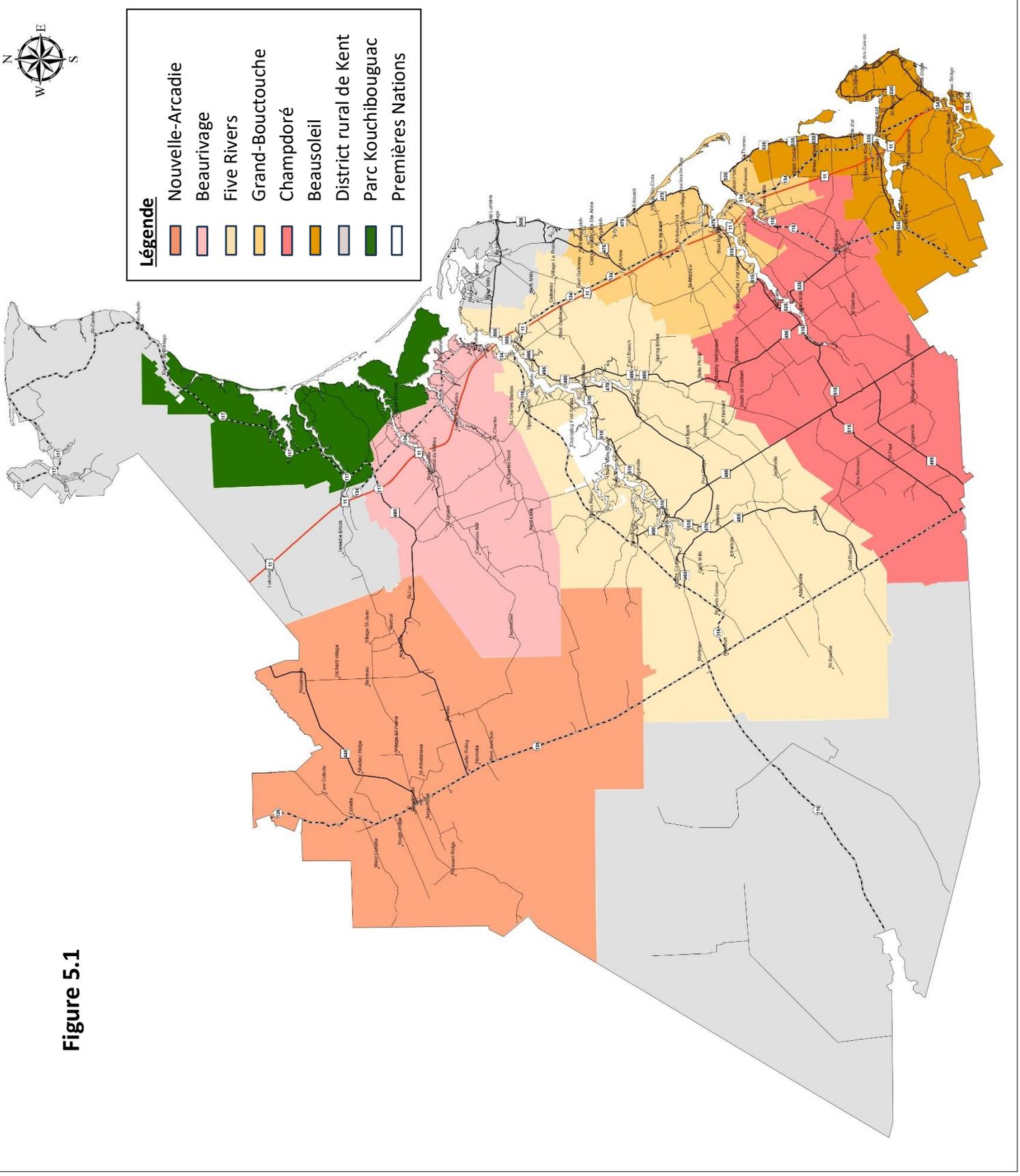
5- PROFIL DE LA RÉGION

La CSKR est située dans l'est du Nouveau-Brunswick et couvre tout le territoire du comté de Kent, ainsi que les collectivités de Nouvelle-Arcadie partiellement dans le comté de Northumberland et les collectivités de Hardwicke, de Baie-Sainte-Anne et d'Escuminac, également dans le comté de Northumberland. Par ailleurs, la collectivité de Shediac Bridge — Shediac River et une partie d'Irishtown situé dans Beausoleil se trouvent dans le comté de Westmorland. Le territoire compte une superficie d'un peu plus de 5 000 km² et une population de 35 415 habitantes et habitants. La région est composée de six municipalités (trois villes, deux villages et une collectivité rurale), un district rural et trois communautés de Premières Nations (voir figure 5.1).

Le territoire de la CSRK est également multiculturel, comme en témoignent trois cultures et deux communautés linguistiques. La Commission doit respecter la *Loi sur les langues officielles* en ce qui a trait à ses activités quotidiennes en raison des deux langues parlées sur le territoire.

Kent est tout de même une région homogène en matière de prestation des services régionaux. Le service policier de la GRC évolue au sein de Kent et les divisions d'aménagement du territoire et des déchets offrent leurs services sur l'ensemble du territoire de la CSRK. Par ailleurs, le même coordonnateur des mesures d'urgence travaille pour la CSRK et la Commission de services régionaux du Sud-Est (CSRSE). Pour ce qui est du service des déchets solides en particulier, la majorité des déchets recueillis dans la région sont acheminés vers le site d'enfouissement de la CSRSE. La CSRK entretient également d'excellents liens avec les directeurs généraux des municipalités et du district rural.

Figure 5.1



6- OBJECTIFS STRATÉGIQUES QUINQUENNAUX

En juillet 2023, la CSRK a adopté un plan stratégique quinquennal. Le conseil d'administration en a déterminé les grandes orientations stratégiques en fonction des directives du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Comme le rapport annuel l'explique si bien, le personnel et le CA ont continué à fournir des services et à mener des projets au bienfait des citoyennes et citoyens de la région. Le rapport annuel de 2023 présentera les nouveaux objectifs stratégiques, comme prescrit par le règlement provincial sur la stratégie régionale. **Vous trouverez la stratégie régionale de la CSRK à l'Annexe A.**

7- GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

a. Structure organisationnelle, comités et réunions

La CSRK détient deux structures, la première découlant du CA (tableau 7.1) qui inclut ses treize (13) comités (figure 7.1). Les comités dont les membres ne sont pas listés dans la figure 7.1 sont détaillés chacun dans leur section. La deuxième structure opérationnelle découlant du CA comprend le personnel de la CSRK (voir figure 7.2).

Tableau 7.1 - PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT DES DÉPENSES

MEMBRES DU CA ET SUBSTITUTS	PRÉSENCE AUX RÉUNIONS (CA seulement)	HONORAIRES (CA, comités et autres occasions)	DÉPENSES/DÉPLACEMENTS (CA, comités et autres occasions)
BABINEAU, Louis	1	150,00 \$	68,00 \$
BABINEAU, Marc	2	300,00 \$	108,80 \$
BEERS, Tina	15	5 000,00 \$	701,76 \$
BOURQUE, Jimmy	13	1 995,00 \$	775,20 \$
DAIGLE, Jean-Charles	13	1 950,00 \$	1 028,16 \$
HÉBERT, Jean	11	1 650,00 \$	526,32 \$
LIRETTE, Paul	1	150,00 \$	12,24 \$
MARTIN, Lucie	1	150,00 \$	0,00 \$
RICHARD, Jean-Pierre	12	1 800,00 \$	489,60 \$
SAULNIER, Aldéo	15	7 000,08 \$	497,76 \$
VAUTOUR, Arnold	12	1 800,00 \$	210,80 \$

Figure 7.1

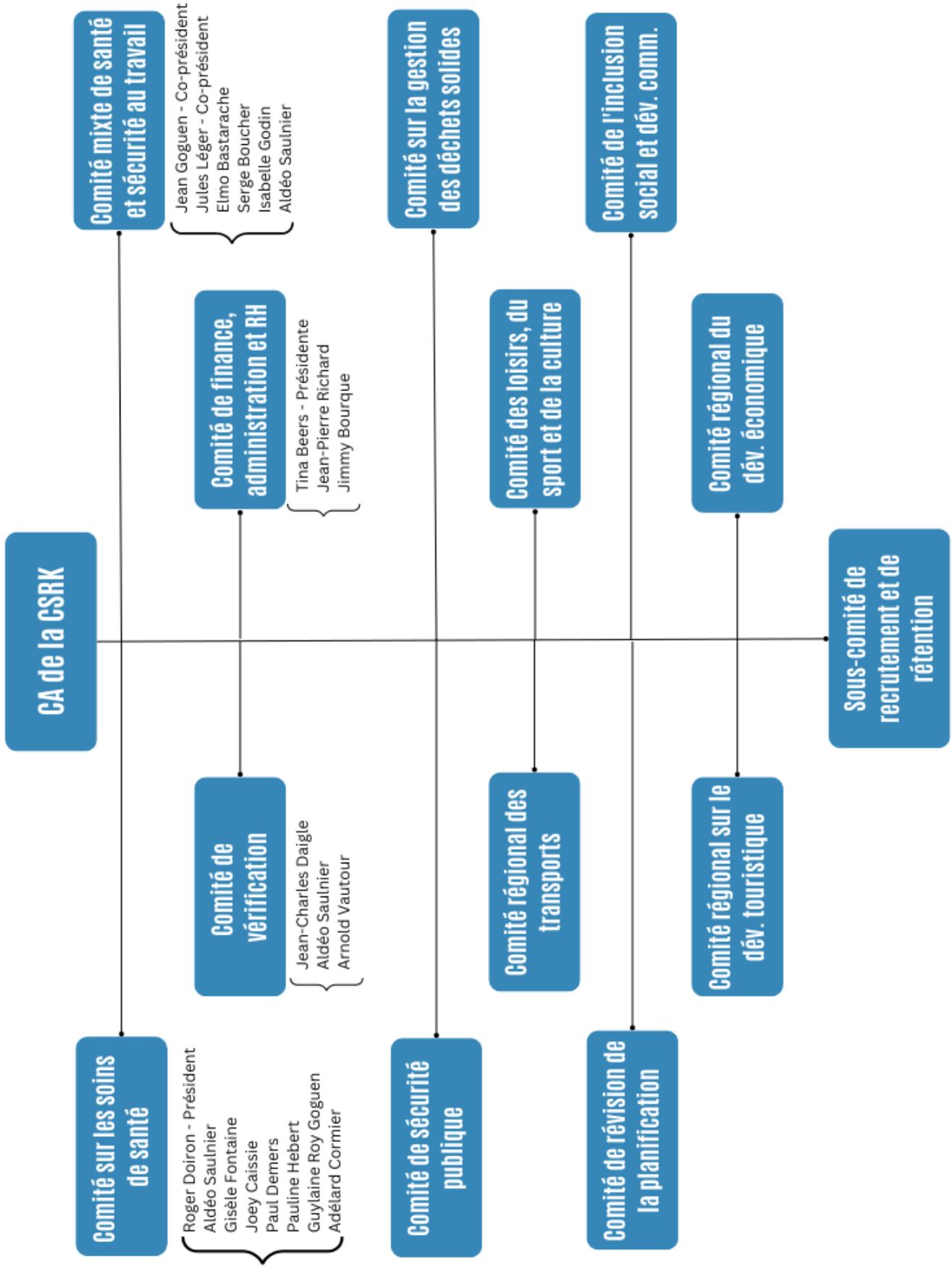
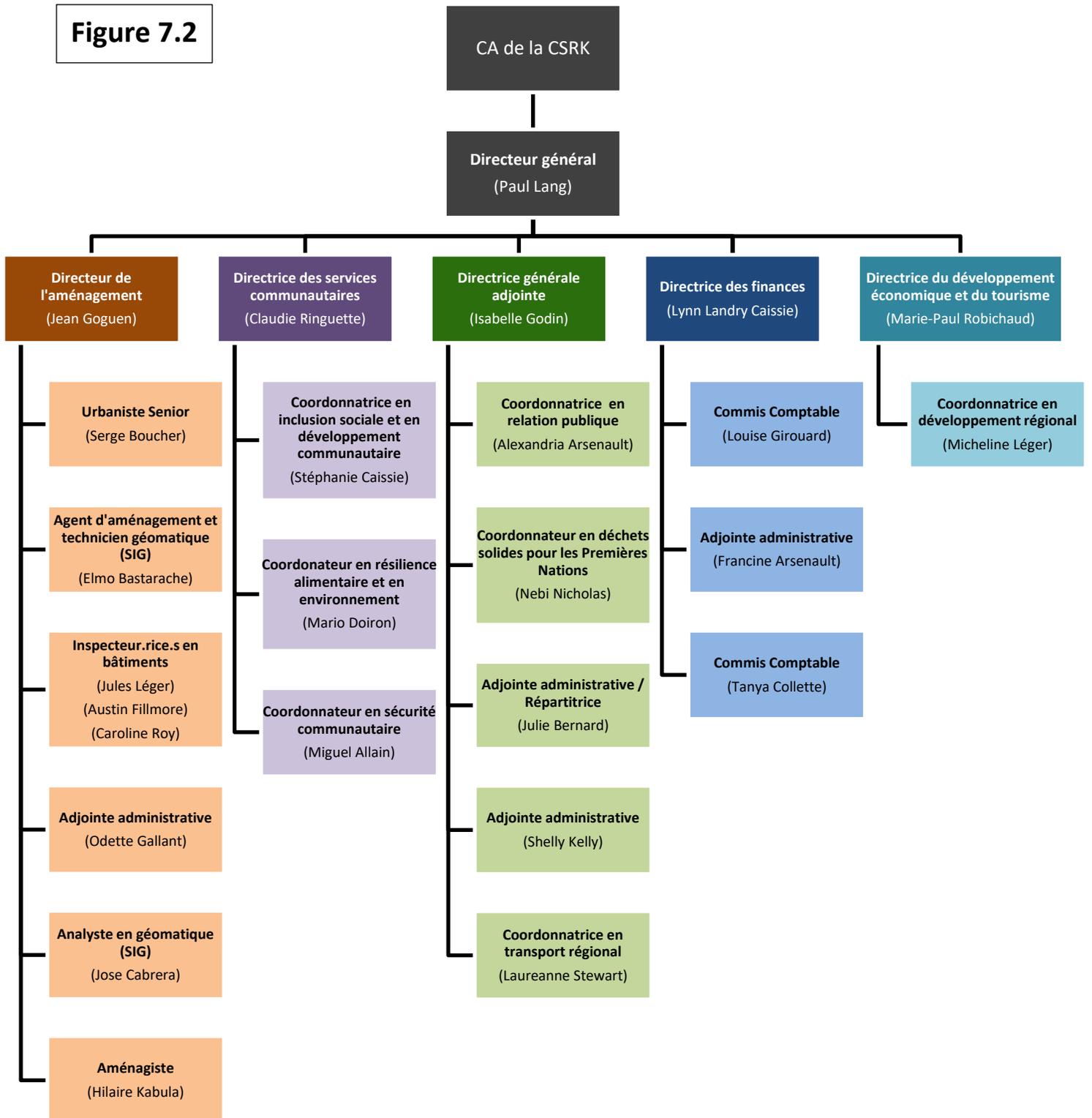


Figure 7.2



8- RAPPORT DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT

La CSRK est dotée d'un service d'aménagement du nouveau territoire qui regroupe les six nouvelles municipalités et le district rural. Je suis fier de vous présenter les primeurs en services d'aménagement pour l'année 2023.

L'aménagement du territoire consiste en une planification concertée d'interventions politiques et techniques visant un développement ordonné et harmonieux du territoire. La restructuration municipale continue d'être le secteur le plus important de notre service. Parmi les initiatives, la création d'ici quatre ans ainsi que l'élaboration, la révision et la modification de sept plans en aménagement du territoire constituent l'objectif premier du secteur. Les membres du personnel du service d'aménagement ont été très actifs en cette période de planification. Les plans de Grand-Bouctouche et Beaurivage sont en pleine révision, tout en respectant l'échéancier de prestation de services que le CA de la Commission a approuvé en novembre 2022. En raison de cette initiative, la CSRK a embauché en mai Hilaire Kabula au poste d'aménagiste, lequel est responsable de produire les études liées aux plans de l'équipe des urbanistes.

En matière d'aménagement du territoire, la CSRK a pour mission de mettre en place un cadre favorable au développement responsable du territoire en partenariat avec la population locale et l'ensemble des parties prenantes socioéconomiques tout en préservant un avenir respectueux de l'environnement afin d'assurer une qualité de vie aux gens de notre région.

Les effets de la postpandémie persistent et le service d'aménagement prend part à un nombre invraisemblable de consultations avec nos partenaires, la clientèle et les promoteurs afin d'assurer un développement souhaitable. Plusieurs modifications aux arrêtés ont été entamées afin de permettre la réalisation de certains projets, qui cadraient parfois, moins bien avec les arrêtés en vigueur. Dans le cadre de notre fonction administrative, nous voulons nous assurer que le développement est conforme aux lois et aux règlements tout en suivant nos objectifs à court, moyen et long terme.

Cette année se démarque encore une fois en raison de plus de 63 millions en valeur de permis. Notre service professionnel a été maintenu dans l'ensemble de la région et nos trois inspectrices et inspecteurs se tiennent au fait des tout derniers développements de leur métier. Ils ont assisté aux formations obligatoires et continues qui étaient offertes par la New Brunswick Building Officials Association (NBBOA). Il est important de noter que la CSRK est très bien représentée au sein du bureau de direction de la NBBOA.

Nos agentes et agents d'aménagement continuent d'offrir un service exceptionnel. Le service personnalisé, amical et professionnel permet aux clientes et clients de se sentir en toute confiance quand ils discutent de leurs projets et préoccupations. Nos agentes et agents occupent un rôle indispensable en rapport aux parties prenantes du développement, aux avocates et avocats, aux arpenteuses et arpenteurs, aux fonctionnaires de différents ministères, aux politiciennes et politiciens, aux promoteurs, aux fournisseurs de services, aux voisins et au personnel du service. Par ailleurs, nos agentes et agents fournissent des renseignements fondés sur les lois, règlements et arrêtés qui nous régissent avant d'entreprendre une analyse ou une validation, ou avant de rendre une décision.

Nos cartographes offrent leurs services à plusieurs divisions internes et se tiennent toujours au courant quant aux diverses demandes de la Commission, de collègues et de la clientèle. Le cartographe Jose Luis Cabrera s'est joint

à notre équipe en juin et apporte une expérience complémentaire aux services offerts par la CSRK. La cartographie joue un rôle fondamental dans le développement de nos régions, raison pour laquelle la Commission poursuit l'initiative de promouvoir la technologie cartographique en consultation avec des experts dans le domaine. En ce temps de changement, la population se doit de comprendre et les gens préfèrent fortement une présentation visuelle afin de saisir les enjeux et possibilités.

Il faut surtout mentionner nos membres du personnel qui assurent l'accueil et dirigent la clientèle au bon service offert par notre organisme et au bon déroulement des services de notre groupe.

Afin de répondre aux exigences, le CA de la CSRK nomme un comité de révision de la planification (CRP). Ce dernier continue d'exercer un rôle indispensable et décisionnel (quasi judiciaire) et consultatif au nom des collectivités. Ce rôle est essentiel à l'administration et l'examen continus des plans d'utilisation du sol et des arrêtés de zonage, des lotissements et des constructions. Le CRP prend des décisions qui peuvent avoir de grandes répercussions sur la forme et la mise en place des services dans une collectivité et sans son consentement, beaucoup de projets resteraient au stage conceptuel. Les fonctions sont précisées dans diverses dispositions de la *Loi sur l'urbanisme* qui a pour but ultime de permettre la planification de l'usage du territoire et l'aménagement stratégique de façon cohérente et avantageuse pour l'ensemble de la collectivité.

Réunions mensuelles

Les membres du comité de révision de planification ont examiné, lors des 12 réunions mensuelles, 148 cas nécessitant une dérogation ou une recommandation. Le comité tient ses réunions publiques mensuelles le dernier mardi de chaque mois avec deux exceptions : s'il n'y a pas de cas et si la date correspond à un jour férié. Les réunions commencent à 18 h 30 au bureau de la CSRK, à Beaurivage. Il est possible de faire une présentation et de demander des questions pertinentes aux différents cas portés à l'ordre du jour. Il est grandement recommandé de soumettre à l'avance une demande pour s'adresser au comité.

Les cas étudiés sont comme suit :

12 cas nécessitant une recommandation aux conseils municipaux (zonage)

64 plans de lotissement

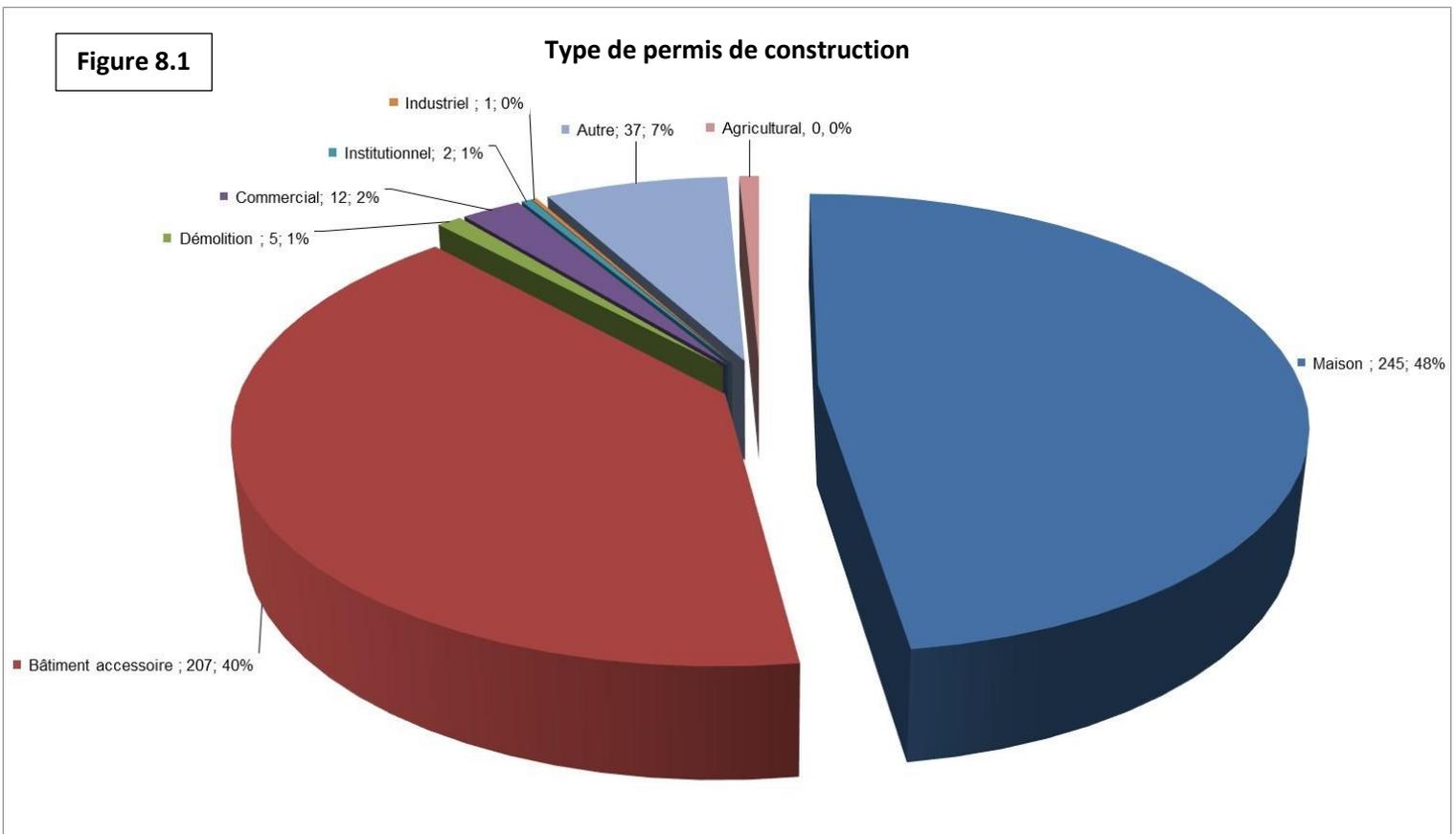
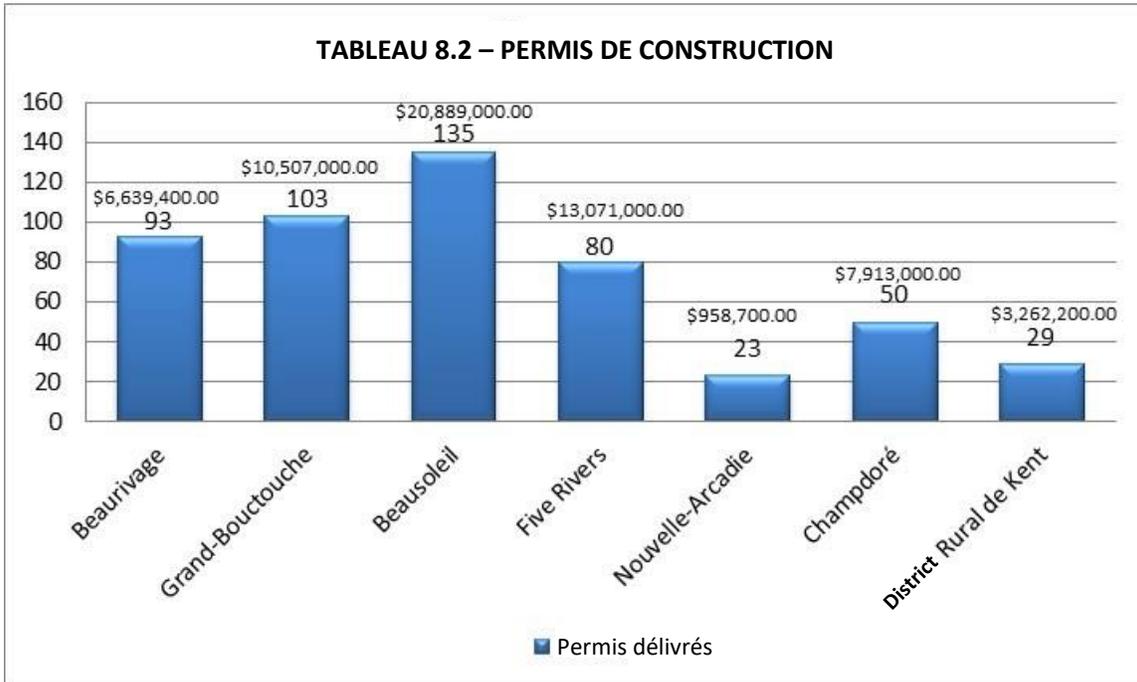
72 cas dérogatoires en construction

TABLEAU 8.1 - PRÉSENCE DES MEMBRES DU CRP

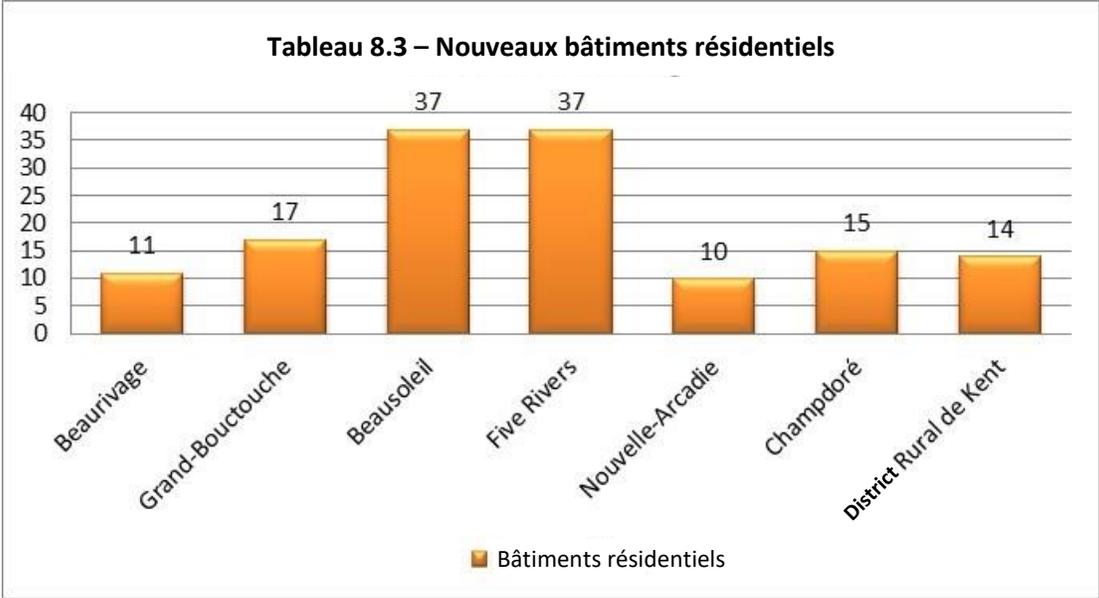
Présence des membres	Réunions ordinaires	Honoraires	Dépenses
Rhéal Leblanc	12	1650,00 \$	652,80 \$
Pauline Hébert	9	900,00 \$	367,20 \$
Richard Thébeau	12	1200,00 \$	408,00 \$
Gérard Thébeau	11	1100,00 \$	0,00 \$
Jean Hebert	10	1100,00 \$	567,20 \$
Claude LeBlanc	12	1200,00 \$	497,76 \$

En 2023, la Commission a délivré cinq cent treize (513) permis de construction, pour une valeur totale de 63 240 300,00 \$. Ceci représente quatre cent quatre-vingt-quatre (484) permis en milieu municipal pour une valeur de 59 978 100,00\$ et vingt-neuf (29) permis pour une valeur de 3 262 200,00\$ dans le district rural de Kent.

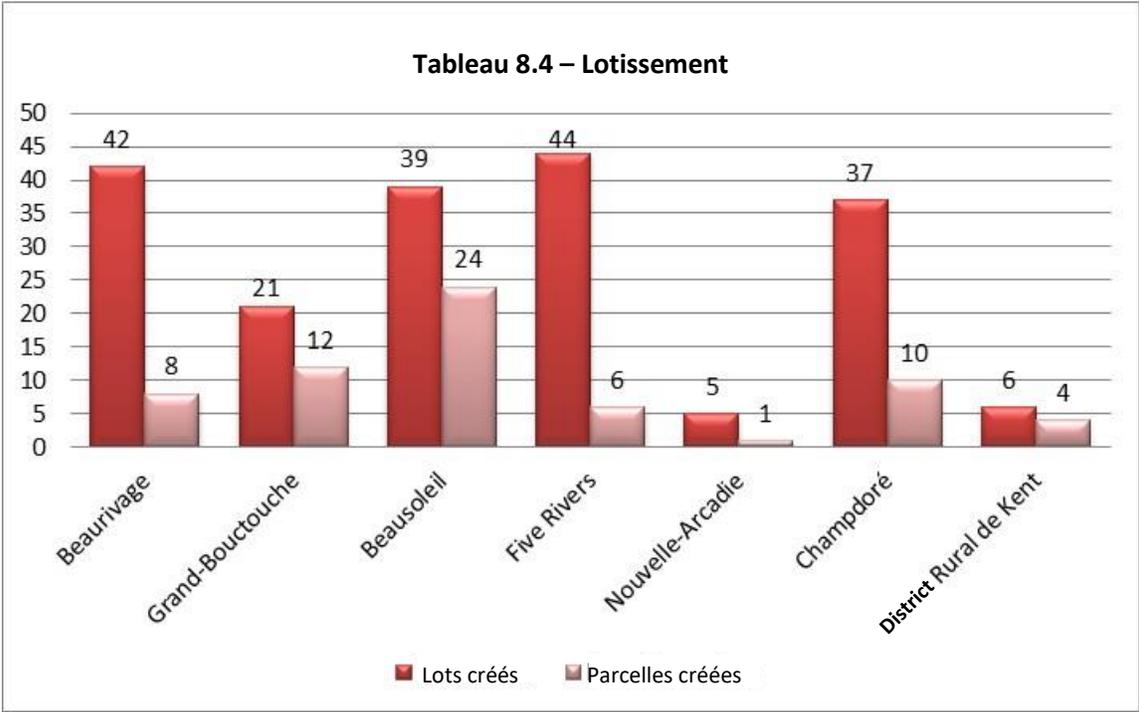
Le tableau 8.2 présente les données de permis de construction par région alors que la Figure 8.1 présente le type de permis délivrés.



Notre région a augmenté l'inventaire de nouveaux bâtiments résidentiels de cent vingt-sept (127) dans le secteur municipal et de quatorze (14) dans le district rural. Le tableau 8.3 présente la répartition de ces nouveaux bâtiments résidentiels dans nos communautés.



En 2023, cent-quatre-vingt-dix-huit (198) plans de lotissement ont été étudiés et cent soixante-quinze (175) ont été approuvés, ce qui explique la création de cent-quatre-vingt-seize (196) nouveaux lots et soixante-cinq (65) nouvelles parcelles dans le secteur municipal et six (6) nouveaux lots et quatre (4) nouvelles parcelles dans le district rural de Kent.



Cent-soixante-et-un (161) documents, c'est-à-dire des plans d'arpentage et actes de transfert, ont été approuvés durant cette même année.

Financement et budget

En 2023, le budget total des services d'aménagement s'élevait à 929 500,00\$. Ce montant provient du budget global de la CSRK. Les municipalités et les districts de services locaux contribuent au budget par l'entremise de leur évaluation foncière.

Formation et conférences

Les deux urbanistes ont participé à la conférence et ont aussi assisté à de nombreuses formations en ligne afin de répondre aux exigences professionnelles canadiennes de l'ICU. Jules Léger est le représentant du secteur zone 5 (est et nord-est) et Caroline Roy occupe le poste de trésorière financière du comité de direction de la NBBOA. Elmo Bastarache, notre agent d'aménagement et cartographe a participé aux formations de l'Association des agents d'aménagement du Nouveau-Brunswick, ce qui est propre à l'exercice de son métier. Notre inspectrice Caroline et notre inspecteur Austin participent aux formations de la NBBOA afin d'être agréés aux niveaux 1, 2 et 3 aussitôt que possible. La demande d'inscription d'Hilaire Kabula au programme de certification administré par l'Institut canadien des urbanistes a été acceptée.

Plans municipaux/ruraux

Les plans de Grand-Bouctouche et Beaurivage sont en pleine révision. Les mises à jour d'arrêtés et changements de zonage sont toujours très populaires auprès de nos partenaires. Plusieurs réunions de comités de travail ont eu lieu parmi les différents conseils et les régions rurales afin d'élaborer les sujets pertinents exigés par la *Loi sur l'urbanisme*. Le travail continue avec persévérance afin de se préparer aux réunions portes ouvertes et aux audiences publiques dans les régions respectives.

Afin d'assurer la conformité de certains dossiers, 63 rapports de confirmation de zonage ont été établis pour que certains projets puissent aller de l'avant.

Je tiens à remercier les membres de notre CSRK, les membres du comité de révision de planification, les divers conseils d'administration, mais plus particulièrement les membres du personnel, pour leur soutien au cours de la dernière année. En cette année de transition, le personnel ainsi que les membres ont travaillé avec persévérance à administrer tous les aspects de l'aménagement du territoire. Je suis fier de souligner que la CSRK offre un service d'aménagement distinctif aux citoyennes et citoyens de notre région ainsi qu'à un plus grand nombre d'usagers à distance qui nous consultent plus souvent que jamais avant de faire des investissements substantiels.

Le directeur du service d'aménagement

Jean Y Goguen UPC, MICU, AUNB/RPP, MCIP, NBAP

9- PLANIFICATION DES LOISIRS

Encore cette année, la collaboration et la participation de partenaires communautaires et provinciaux diversifiés ont certainement contribué au renforcement de la planification régionale des loisirs.

Projets en cours

La détermination des priorités d'action du secteur des loisirs dans le cadre de la stratégie régionale a été l'un des grands succès de 2023 qui reflètent ce constat. Au cours des prochaines années, on s'attardera donc au plan maître en loisirs, au programme LP2C, à l'aménagement culturel du territoire et aux sentiers (actifs, verts et motorisés).

Plan maître en loisirs | La mise à jour du plan maître en loisirs est reportée à 2025 afin de permettre la réalisation d'initiatives actuelles nécessitant une attention immédiate et une plus grande flexibilité budgétaire.

Littératie physique pour les communautés (LP2C) | Par exemple, un projet pilote communautaire (LP2C) visant à augmenter le niveau de littératie physique dans les collectivités est actuellement financé par l'Agence de santé publique du Canada. Cette mesure aura permis la participation à la conférence internationale de littératie physique en mars, ouvrant ainsi des portes à la durabilité du projet pilote.

Sentiers | Un autre exemple est celui des sentiers, motorisés et non motorisés. Cette année, en collaboration avec le comité régional de la capacité et de la résilience communautaire dans la région de Kent, des microsubventions aux organismes de sentiers ont été octroyées afin de permettre le développement et l'aménagement de sentiers. La mise à jour du guide des sentiers de Kent a été repoussée légèrement puisqu'un analyste en géomatique s'est joint à l'équipe et pourra effectuer, dès l'an prochain, la cartographie de tous les sentiers de la région. La CSRK, les collectivités et les groupes de sentiers pourront ainsi obtenir des données de localisation et des cartes détaillées et représentatives. La publication du nouveau guide des sentiers non motorisés est prévue pour la saison estivale et touristique. La collecte de données pour les sentiers motorisés fait aussi partie des plans pour la prochaine année.

Culture | Les occasions de travailler davantage dans les milieux culturel et artistique se sont aussi présentées. De meilleures collaborations avec la Direction des arts et de la culture ainsi que l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick ont été établies, entre autres en participant au forum *Nouvelles municipalités : Faire communauté par les arts + la culture*. Cette ouverture vers le monde culturel s'est révélée une expérience enrichissante qui contribuera à l'avenir de l'aménagement culturel du territoire desservi par la CSRK.

Il est naturel pour le service des loisirs de contribuer à d'autres projets relevant d'autres services de la CSRK. Il aura collaboré, et continue de le faire tous les jours, à des initiatives relevant des services suivants, entre autres : 1) développement communautaire et inclusion sociale avec la mise en œuvre d'un programme régional de l'accroissement de l'AEDI (accessibilité, équité, diversité et inclusivité) en matière de loisirs, de sports et de culture; 2) sécurité communautaire en participant à coalition régionale du programme Planète jeunesse; 3) immigration en obtenant des fonds en appui aux des activités récréatives pour les jeunes nouveaux arrivants et leur famille; 4) développements économique et touristique en discutant de possibilités récréotouristiques pour les années à venir.

Comités

Comité des loisirs, du sport et de la culture | Cette année, les membres du comité se sont réunis cinq (5) fois et ont assumé les responsabilités que le CA de la CSRK leur a confiées, conformément à la *Loi sur la prestation de services régionaux* (D.C. 2022-317) et au règlement du Nouveau-Brunswick 2022-84. Dans le cadre de la mise en vigueur des ententes de mise en commun des coûts des installations récréatives, sportives et culturelles régionales (nouveau mandat des CSR), la CSRK a préparé un rapport sur ces installations par l'entremise du comité. Ce rapport, adopté le 10 août 2023 par le conseil d'administration, a permis d'obtenir une vue d'ensemble de toutes les installations récréatives, sportives et culturelles sur le territoire de la CSRK et de leur classification.

Tableau 9.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membres du comité	Secteur ou groupe prioritaire	Réunions (5)	Honoraires	Dépenses
Arnold Vautour	Membre du CA de la CSRK	5	500,00 \$	105,00 \$
Lucie Martin	Représentante du district rural et présidente	5	625,00 \$	564,40 \$
Tina Bitcon	Représentante d'un gouvernement local	2	0 \$	0 \$
Philippe Savoie-Vienneau	Expert-conseil en matière de sports et de loisirs	4	0 \$	0 \$
Cécile LePage	Expert-conseil en matière de culture	2	0 \$	0 \$
Kylie Francis	Première Nation	0	0 \$	0 \$
Daniel Castonguay	Employé d'une société culturelle	4	0 \$	0 \$
Gilles Cormier	Représentant du secteur de la pêche, de la chasse ou d'un club de tir	3	300,00 \$	138,72 \$
Fernand Pellerin	Représentant des sentiers motorisés (motoneige et VTT)	4	400,00 \$	182,24 \$
Guylaine Jean-Gagnon	Représentante d'une organisation de sentiers verts (non motorisés)		500,00 \$	285,60 \$
Manon Vautour	Membre d'un centre communautaire ou d'un conseil récréatif	3	0 \$	0 \$
Elaine Warren	Représentante des aîné.e.s ou d'un club d'âge d'or	5	500,00 \$	37,40 \$
Natalie Léger	Bénévole engagée dans le loisir	4	400,00 \$	130,56 \$

Remerciements

Je tiens à souligner qu'une planification régionale des loisirs réussie nécessite la participation quotidienne de partenaires communautaires clés qui ont à cœur le mieux-être de leurs citoyennes, citoyens et collectivités. Ensemble, nous visons une vie communautaire où chacun peut s'épanouir puisque l'offre en loisirs est diversifiée, inclusive, disponible et accessible.

Je souhaite remercier sincèrement tous nos porteurs d'actions tels que les membres du Comité des loisirs, du sport et de la culture de la CSRK, ceux du comité directeur de la résilience communautaire Kent et de la coalition de Planète jeunesse, ainsi que du conseil d'administration de la CSRK. Merci aux employés municipaux et à ceux des écoles pour leur participation. Merci également aux nombreux organismes et autres partenaires avec qui nous avons le bonheur de travailler et sur qui nous pouvons compter. Et finalement, merci à celles et ceux qui permettent la conception et la réalisation de tous ces projets en nous appuyant financièrement, entre autres l'Agence de santé publique du Canada et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

La Directrice des services communautaire et responsable de la planification régionale des loisirs,

Claudie Ringuette

10- RAPPORT SUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

L'année 2023 déborda d'activités sur le plan du secteur de l'inclusion sociale et du développement communautaire. Il a d'abord été question de la planification stratégique de la CSRK qui a permis d'établir nos objectifs prioritaires de chaque secteur pour les cinq prochaines années. Pour la première fois à l'échelle provinciale, une entente de partenariat a été signée entre la direction de renforcement de la résilience et des capacités communautaires (GNB) et la CSRK. Ce partenariat a illustré l'engagement de la CSRK et des autres membres du comité directeur de la résilience Kent (Résilience Kent) d'unir leurs forces afin de faire de notre grande région une place où « *il fait bon vivre!* ».

Le rapport qui suit est donc un sommaire des activités que notre secteur a entamées en collaboration avec les autres secteurs d'activité de la CSRK ainsi que nos partenaires communautaires.

Rencontres du Comité régional

Le comité régional pour l'inclusion sociale et le développement communautaire s'est réuni à trois reprises durant l'année afin de discuter des projets et enjeux dans notre région face à l'inclusion sociale et au développement communautaire.

TABLEAU 10.1 – PRÉSENCES AUX RÉUNIONS

Membres du comité	Secteur/Groupe prioritaire	Réunions (3)	Honoraires	Dépenses
Cherisse Andal	Nouvelle arrivante	2	200,00 \$	12,20 \$
Tina Beers	Membre du CA de la CSRK	3	n.d.	n.d.
Miguel Estrada	Jeune du secondaire	2	200,00 \$	0,00 \$
Garet Francis	Première Nation	0	0,00 \$	0,00 \$
Joanne Maillet	Personne qui vit ou a vécu la pauvreté	1	100,00 \$	74,80 \$
Linda O'Brien	Associatif	1	100,00 \$	0,00 \$
Aldéo Saulnier	Membre du CA de la CSRK	3	n.d.	n.d.
Nicole Thébeau	Entrepreneur	1	100,00 \$	3,74 \$

Ces discussions ont permis d'alimenter le plan stratégique et d'assurer que les points suivants y sont inclus :

- les besoins en matière de logement abordable et la prévention de l'itinérance;
- la lutte contre l'insécurité alimentaire croissante dans nos collectivités;
- la promotion de la santé, incluant la santé mentale, et du mieux-être;
- l'amélioration de l'accessibilité aux sports, à la culture et aux loisirs pour les jeunes vivant des situations financières difficiles;
- l'importance de la reconnaissance de nos bénévoles comme ressource indispensable;
- l'inclusion de nos aînés, le bris de l'isolement et le sentiment d'appartenance communautaire;
- l'intégration positive et la rétention des nouveaux arrivants dans nos collectivités.

La participation active à ces rencontres du Réseau d'établissement rural-Kent, à la résilience régionale, ainsi qu'aux différents secteurs d'activité (à savoir la planification des loisirs, la résilience alimentaire et la sécurité publique) mérite également d'être soulignée.

La résilience alimentaire

Grâce aux financements obtenus de la Société d'inclusion économique et sociale (SIES), la Direction de la résilience et des capacités communautaires et du Fonds en fiducie pour l'environnement, la CSRK a embauché en juin son premier coordonnateur en résilience alimentaire et en environnement, Mario Doiron. Ce dernier a consacré les six derniers mois à faire avancer le dossier de résilience alimentaire régionale. Voici les initiatives en cours :

- la mise en œuvre de systèmes de compostage durable dans les jardins communautaires;
- la création du réseau de jardins Kent;
- l'organisation, le filmage et la production d'ateliers publics touchant différentes connaissances reliées à la résilience alimentaire : <https://www.youtube.com/@monsieurcarotte72/featured>
- le projet de trousse de départ au jardinage en partenariat avec l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick pour les enfants de la naissance à six ans;
- la collaboration avec les écoles afin d'améliorer la résilience alimentaire de ces derniers;
- l'inventaire des cuisines communautaires accessibles sur le territoire ainsi que l'alignement des ressources nécessaires pour leur utilisation optimale;
- l'établissement d'un nouveau jardin communautaire au Bonar Law Common en collaboration avec la municipalité de Five Rivers;
- la collaboration avec la Première Nation Indian Island pour les aider à bâtir un jardin pour les enfants de la nouvelle garderie Centraide;
- la collaboration avec le marché de fermiers de Bouctouche pour promouvoir le jardinage, le compostage, le recyclage et la réduction de déchets.

Promotion de la santé et du mieux-être

Un travail continu avec Résilience Kent et nos partenaires en santé mentale a permis d'offrir des formations en sensibilisation et en prévention du suicide : *SafeTALK* et *ASIST*. Grâce au soutien de l'initiative « *je prête l'oreille* » subventionnée par la SIES, plusieurs parties prenantes de notre région ainsi que des citoyens et citoyennes ont pu bénéficier de ses deux formations.

La finalisation du processus d'évaluation des besoins des communautés en matière de santé (EBCS) a donné lieu à un rapport comportant 29 recommandations. Un groupe de travail créé, Communauté apprenante Kent, sera responsable d'offrir l'encadrement nécessaire pour mettre en œuvre les recommandations établies dans les prochaines années.

Initiatives pour la jeunesse

La mise en œuvre d'un programme régional d'accroissement en matière d'AEDI (accessibilité, équité, diversité et inclusivité) sur le plan des sports, des loisirs et de la culture chez les jeunes a été reconnue comme l'une des priorités lors de l'élaboration du plan stratégique. Un travail de terrain a été accompli afin qu'une ressource puisse être embauchée en début 2024 pour mettre en œuvre un tel modèle dans la région.

Le projet Planète jeunesse Kent a continué de progresser en 2023 grâce au travail des membres de la coalition locale multisectorielle : des parents, le groupe Pirouette (Centraide), la GRC, les écoles et districts scolaires, la CSRK, Santé publique, les parties prenantes en santé mentale et de la petite enfance ainsi que le ministère de la Sécurité et de la Justice publique. En plus de participer aux différentes formations organisées par Planète Jeunesse NB, la coalition a été occupée à recruter d'autres membres, à présenter le modèle et les résultats du sondage Planète jeunesse aux différents partenaires et élus, et à appuyer des activités qui s'alignent avec celui-ci.

Alignement des ressources communautaires

Une collaboration avec le Réseau de mieux-être Kent et Résilience Kent a donné naissance à l'activité *Journée de Partage -Édition Kent* le 5 octobre 2023. L'objectif consistait à rassembler les organismes et groupes œuvrant dans nos différentes collectivités afin d'offrir à ces derniers l'occasion d'apprendre davantage sur les services et programmes existants ainsi que d'alimenter l'esprit de collaboration. La participation et les observations des partenaires ont été très positives et le comité d'organisation prévoit de tenir de nouveau l'activité.

Le calendrier virtuel de mieux-être (www.mieuxetrekent.ca) a également été lancé en douceur en octobre. Il s'agit d'une plateforme hébergée sur le site Internet de la CSRK, où les collectivités, organismes et groupes communautaires peuvent ajouter leurs activités. Le but à long terme serait que cet outil devienne un guichet unique pour y consulter les activités de mieux-être se déroulant dans l'ensemble de la région.

À venir en 2024

La SIES, en partenariat avec la CSRK, mènera un processus d'engagement public de février à avril 2024. Ce dernier prendra la forme de dialogues communautaires entretenus dans nos différentes entités, d'un questionnaire en ligne, de groupes de discussion cibles et de mémoires. L'information recueillie permettra aussi d'assurer le renouvellement du plan provincial, *Ensemble pour vaincre la pauvreté -4*, ainsi que notre propre plan régional pour l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté.

Le travail sur les divers dossiers et projets en résilience alimentaire continuera en 2024. L'élaboration d'une stratégie en résilience alimentaire pour les collectivités desservies par la CSRK sera également prioritaire.

L'ajout de la stratégie, *Mon bien-être, j'y travaille*, est prévu, laquelle sera axée sur la santé et le mieux-être mental des travailleuses et travailleurs des entreprises locales. Le retour de l'activité communautaire *Honorons le rétablissement* sous forme d'un salon régional en santé mentale et de mieux-être est également prévu.

Enfin, on a pour objectif d'avoir un programme d'accroissement de possibilités récréatives positives pour nos jeunes en place dès septembre 2024. De plus, la coalition locale de Planète Jeunesse Kent aura soumis son plan d'action au gouvernement provincial en janvier 2024. Le lancement officiel de Planète Jeunesse Kent est prévu à la mi-février 2024.

Remerciements

En dernier lieu, je tiens à souligner le travail sans pareil de toutes les parties prenantes qui ont accepté de mettre leurs « mains à la pâte » en 2023 : nos partenaires, nos bénévoles, les membres du comité régional pour l'inclusion sociale et de développement communautaire ainsi que les membres des autres comités régionaux, nos personnes élues et le personnel municipal, notre conseil d'administration, les membres du comité directeur de la résilience

communautaire Kent, le Réseau d'établissement rural-Kent et le personnel de la CSRK. Sans vous, le processus de « développement communautaire » ne serait pas possible! Merci pour votre soutien, votre confiance et surtout, votre désir de continuer à avancer ensemble.

La coordinatrice en inclusion sociale et développement communautaire,
Stéphanie Caissie

11- RAPPORT SUR LES SERVICES DE TRANSPORT RÉGIONAL

Le gouvernement provincial a donné aux CSR le mandat d'élaborer des plans et des stratégies de transport régional pour offrir des moyens de transport abordables et accessibles aux résidentes et résidents.

Comité régional des transports et projets connexes

Le comité régional des transports est un comité consultatif composé de résidentes et résidents de la région de Kent qui représentent des groupes prioritaires. Les membres du comité ont été nommés par le conseil d'administration en septembre 2022 et ont tenu une (1) réunion cette même année. Plus actif en 2023, le comité s'est réuni plus régulièrement pour superviser la coordination des services de transport régional, répondre aux préoccupations et proposer des améliorations. Trois réunions ont eu lieu en 2023, dont une où le quorum n'a pas été atteint.

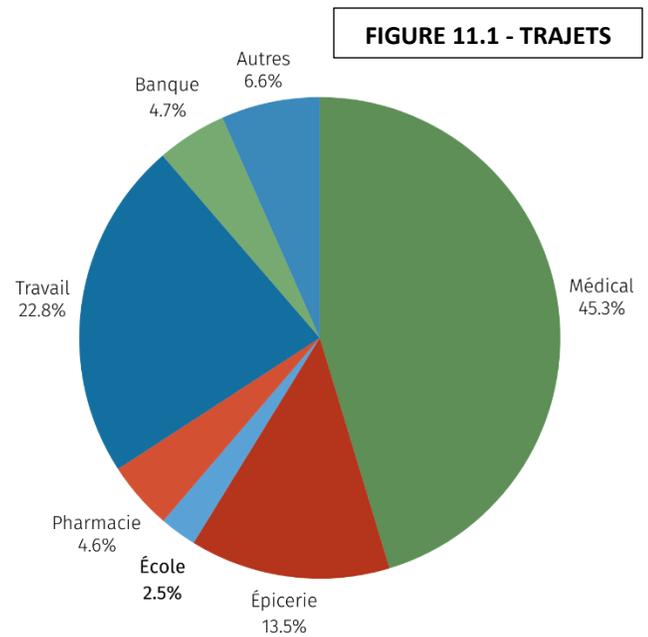
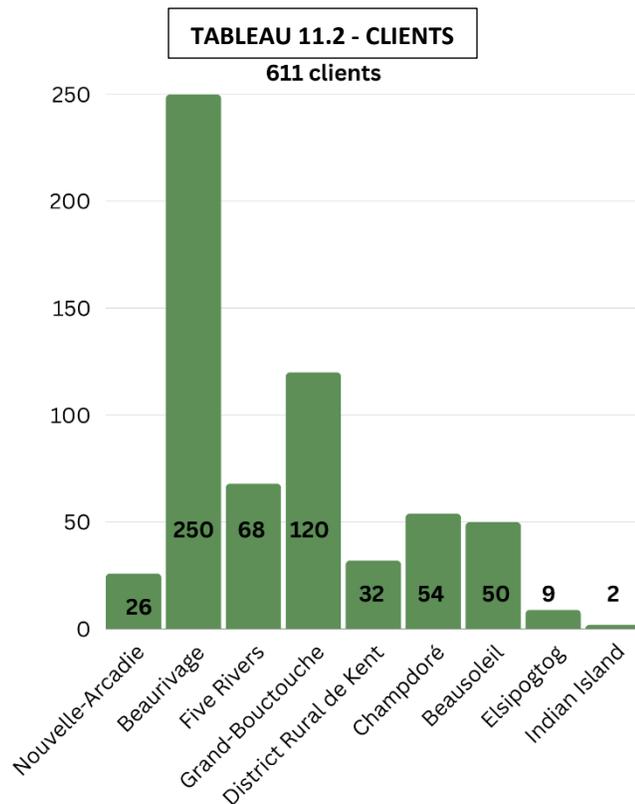
TABLEAU 11.1 – PRÉSENCE DES MEMBRES

Membres du comité	Secteur/Groupe prioritaire	Réunions (3)	Honoraires
Jean-Charles Daigle	Membre du CA de la CSRK	2	200,00 \$
Claudette Dupuis - présidente	Conductrice	3	375,00 \$
Jean Hébert	Membre du CA de la CSRK	2	200,00 \$
Jeremy LeBlanc	Jeune du secondaire	-	0,00 \$
Norman Maillet	Conducteur	2	200,00 \$
Bea Patterson	Cliente	-	0,00 \$
Rey Portugaliza	Nouvel arrivant	2	200,00 \$
Christel Robichaud	Cliente	3	300,00 \$

En 2023, le comité régional des transports ainsi que les coordonnatrices et coordonnateurs de Transport Kent ont travaillé à l'acquisition d'une camionnette accessible aux fauteuils roulants. Cet achat visait à améliorer le service existant en offrant une meilleure option de transport pour les personnes à mobilité réduite. La fourgonnette a été commandée et devrait arriver à la fin du printemps ou au début de l'été 2024. En 2023, la politique générale de transport régional a également été créée et adoptée. Cette politique fournit des lignes directrices aux coordonnateurs, aux conductrices et conducteurs, aux bénévoles, et aux clientes et clients.

Transport Kent offre des services de transport sécuritaires, fiables et abordables vers des destinations essentielles avec l'aide de nos conductrices et conducteurs bénévoles au grand cœur. Notre système compte actuellement 27 conductrices et conducteurs inscrits qui ont généreusement consacré d'innombrables heures à transporter nos clientes et clients avec respect, empathie et compassion. Nos bénévoles sont l'épine dorsale de notre programme et nous leur sommes reconnaissants de leur contribution inestimable.

Transport Kent compte actuellement 611 clientes et clients inscrits, et la demande de transport dans la région de Kent ne cesse d’augmenter comme le démontrent le tableau 11.2 et la figure 11.1.



2339 TRAJETS

Autres: famille, programmes gouvernementaux, aéroport, bibliothèque, bureau de poste, sports.

Au cours du printemps 2023, le service Transport Kent a fait l’objet d’une restructuration importante qui a entraîné plusieurs changements notables. La nomination de Julie Bernard à titre de nouvelle répartitrice du service Transport Kent fut l’un des principaux changements. De plus, Alexandria Arsenault a repris le rôle de recruteuse de conductrices et conducteurs bénévoles. Les nominations ont été faites dans le but d’améliorer la qualité et l’efficacité globales du service de transport régional.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement Laureanne Stewart pour ses années de service dévoué au programme Transport Kent. Son travail acharné et son engagement à l’endroit du programme ont contribué à en faire le succès que cette initiative connaît aujourd’hui. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Alberte Richard pour sa contribution inestimable à la facilitation et à l’enseignement des tâches et des responsabilités du service.

À venir en 2024

Le projet de fourgonnette pour personnes à mobilité réduite est une initiative cruciale qui se poursuivra jusqu’en 2024. Le projet comprend l’horaire et l’embauche d’une personne qualifiée pour conduire la camionnette. Le processus d’établissement de l’horaire vise à donner la priorité au transport des personnes à mobilité réduite. Cependant, la fourgonnette sera également utilisée pour transporter d’autres clientes et clients afin de s’assurer que ce véhicule est utilisé au maximum de son potentiel. Par exemple, la fourgonnette pourrait servir à transporter plusieurs clientes et clients à leurs rendez-vous de dialyse, ce qui permettrait non seulement de veiller à ce que les clientes et clients se rendent à des rendez-vous essentiels, mais aussi de libérer les conductrices et conducteurs

bénévoles afin qu'un plus grand nombre de clientes et clients puissent être servis. Dans l'ensemble, le projet de fourgonnette de mobilité est un service essentiel qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à des services et à des rendez-vous essentiels, tout en s'assurant que le véhicule est utilisé de manière efficace pour bénéficier au plus grand nombre de personnes que possible.

Transport Kent a également toute une série de projets en cours. Le recrutement actif de conductrices et de conducteurs bénévoles est l'une des principales priorités afin d'étendre les services et d'en améliorer la portée. En outre, Transport Kent prévoit de mettre à jour et d'améliorer son système d'information. Enfin, Transport Kent envisage d'étudier la possibilité d'acquérir des véhicules électriques pour le transport de la clientèle. Il s'agit là d'un pas important vers un avenir plus durable et plus respectueux de l'environnement. En adoptant des technologies nouvelles et innovantes, Transport Kent s'engage à fournir le meilleur service possible à ses clientes et clients tout en minimisant son empreinte écologique.

Remerciements

L'équipe de Transport Kent est très reconnaissante et aimerait remercier ses bénévoles dévoués qui ont joué un rôle déterminant dans l'atteinte de ses objectifs. Leur travail acharné et leur engagement ont été d'une valeur inestimable pour fournir des services de transport fiables à notre collectivité. Nous sommes fiers de travailler aux côtés de personnes aussi passionnées et altruistes qui ont eu une incidence positive sur la vie de bien des gens. Nous tenons également à remercier chaleureusement tous nos partenaires communautaires, les membres du comité régional des transports et le conseil d'administration de la CSRK pour leur soutien et leur collaboration indéfectibles dans nos efforts visant à améliorer les transports dans la région.

La coordonnatrice en relation publique,

Alexandria Arsenault

12- RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis la réforme, les CSR du Nouveau-Brunswick ont officiellement un mandat de participer à la sécurité publique des habitantes et habitants de la province. Ayant déjà été active à l'échelle communautaire bien avant la réforme, la CSRK a décidé d'investir dans l'étude et dans un plan de sécurité communautaire. Ce plan touche plusieurs aspects de la sécurité et il est constitué de mesures qui mènent à long terme à un sentiment de sécurité accru des collectivités de la grande région.

Le 16 février 2023, le CA a adopté le plan de sécurité communautaire. Depuis, grâce à du financement du gouvernement fédéral, un poste de coordonnateur en sécurité communautaire a été créé. Miguel Allain est maintenant la personne responsable de la coordination et de la mise en œuvre des recommandations du plan. En partenariat avec le secteur du développement communautaire et de l'inclusion sociale, Miguel contribue aussi à la réalisation du projet pilote *Planète jeunesse*. La suite de ce rapport offre un aperçu des activités et des projets entamés et réalisés depuis l'entrée en fonction du coordonnateur en sécurité communautaire en mai 2023.

Comité

Le comité de sécurité publique est composé de membres qui évoluent dans le domaine de la sécurité publique, de deux membres du CA de la CSRK, ainsi que du président du comité, Arnold Vautour, qui y siège en tant que

président d'Échec aux crimes. Au cours de l'année, le comité a tenu quatre rencontres. Lors de ces dernières, les membres ont pu discuter de leurs différents projets avec le groupe dans l'optique d'échanger des renseignements et en vue de collaborer. De plus, les membres ont su prendre l'occasion d'aborder certains enjeux qu'ils remarquaient dans nos collectivités liées à la sécurité.

TABLEAU 12.1 – PRÉSENCE AUX RÉUNIONS

Membre du comité ou secteur prioritaire	Réunions (4)	Honoraires	Dépenses
Jean Hébert	4	400,00\$	233,92 \$
Tina Beers	4	400,00 \$	233,92 \$
Arnold Vautour (Président) – Échec au crime	4	500,00 \$	84,32 \$
GRC	4	0 \$	0 \$
Mesures d'urgence NB	3	0 \$	0 \$
Ambulance NB	4	0 \$	0 \$
Justice et sécurité publique	3	0 \$	0 \$
Bureau du prévôt d'incendie	4	0 \$	0 \$
Chefs pompiers de la région de Kent	3	0 \$	0 \$
Développement des ressources	0	0 \$	0 \$
Centre de santé mentale communautaire Richibucto	3	0 \$	0 \$
Centre de ressources familiales	2	0 \$	0 \$
Réseau de santé Vitalité	2	0 \$	0 \$
Centre de prévention de la violence dans Kent	0	0 \$	0 \$
Résilience communautaire	4	0 \$	0 \$
Parcs Canada	2	0 \$	0 \$
Application des arrêtés	3	0 \$	0 \$
District scolaire francophone sud	0	0 \$	0 \$

Projets réalisés et en cours

Mise à jour du programme *Planète jeunesse* | À la suite de son embauche, le coordonnateur en sécurité communautaire a graduellement pris des responsabilités de coordination du projet pilote *Planète jeunesse* pour la région de Kent. Cette année, nous avons reçu les résultats des sondages qui ont été distribués dans trois écoles ciblées par le gouvernement provincial (Clément-Cormier, Mgr-Marcel-Francois-Richard, Bonar Law Memorial High School). Cette même occasion aura donné lieu à des présentations du programme et des résultats à nos partenaires. De plus, nous avons tenu plusieurs rencontres avec la Coalition Kent pour discuter des actions futures, pour faire le lien au programme de prévention et pour continuer nos efforts en vue de renforcer la Coalition et la planification du lancement.

La CSRK continue ses efforts en réduction du crime avec l'aide de la GRC et des autres membres du comité de la sécurité publique pour assurer la continuité des initiatives mises en œuvre les années précédentes et l'exécution de nouvelles initiatives.

Initiative de « contraventions positives » | En 2023, la CSRK continue sa collaboration avec la GRC et les compagnies locales pour le programme de « contraventions positives ». Ce dernier vise à encourager les jeunes de suivre des règles sécuritaires comme le port du casque à vélo, le port de ceinture de sécurité dans l'auto, la sécurité en bateau, ainsi que des actes de bonté. Lors de l'initiative, plus de 200 contraventions ont été distribués.

Collectes de denrées non périssables | Encore cette année, les collectes de denrées non périssables pour les banques alimentaires de nos régions ont eu lieu à trois reprises en décembre :

- À Grand-Bouctouche, 598,90 \$ et quelques sacs de nourriture ont été recueillis.
- À Five Rivers, on a recueilli 483,15 \$ et près de 14 sacs de nourriture.
- À Nouvelle-Arcadie, 5 sacs de denrées et 409,05 \$ ont été recueillis.

Journée de la sécurité publique | La CSRK continue d'organiser des journées de la sécurité publique avec l'aide des municipalités et des mesures d'urgence. En 2023, Champdoré et Five Rivers sont les municipalités qui se sont proposé d'accueillir cette initiative. Le tout fut un succès auprès des jeunes et les autres citoyens ayant participé à l'événement grâce à nos partenaires communautaires qui étaient présents. Par exemple, la GRC et les ambulanciers avaient leurs véhicules d'urgence sur les lieux pour offrir des démonstrations. Les pompiers avaient également plusieurs de leurs véhicules et équipements de mesures d'urgence sur place afin de faire des démonstrations avec la pompe hydraulique pour des pinces de désincarcération, ainsi que des démonstrations avec les boyaux d'arrosage. De plus, des représentants du Centre de ressources familiales Kent étaient présents pour promouvoir leurs services en plus d'offrir gratuitement des modifications aux de sièges d'auto pour enfants. Enfin, le Centre de santé mentale ainsi que la CSRK ont organisé des kiosques pour promouvoir leurs services.

Cours sur les compétences forestières | Cette année, la CSRK a financé un cours offert aux jeunes devant relever des défis, afin qu'ils développent des compétences en sylviculture, en foresterie et en aménagement paysager en plus de perfectionner davantage leurs compétences manuelles de travail et d'améliorer leur sentiment d'appartenance à la collectivité. Ces élèves auront contribué à l'entretien du sentier situé derrière l'école M.-F.-R. à Beurivage.

Sacs à dos pour des personnes en situation d'itinérance | Finalement, la CSRK aura collaboré avec la GRC et le Réseau de santé Vitalité pour créer des sacs à dos de réchauffement destinés aux personnes vivant en situation d'itinérance dans la région. De généreux dons du Shoppers Drug Mart Richibucto et du Comité de prévention du suicide Kent auront également permis d'accomplir le projet. Au cours des mois d'hiver, les membres de la GRC distribueront ces sacs à dos contenant divers produits essentiels pour les personnes en situation d'itinérance dans la région de Kent.

Formations et conférences | Le coordonnateur aura assisté à quelques formations au cours de l'année afin d'approfondir ses connaissances et d'explorer des possibilités de partenariats et de développement. Entre autres, il aura participé à une formation axée sur la diversité LGBTQ+ fournie dans le cadre du forum touristique de Destination Sud-Est, sur la sensibilisation à la cause autochtone ainsi que sur la compétence culturelle (Cultural Competency) par le Conseil Multiculturel du Nouveau-Brunswick pour approfondir ses connaissances par rapport à la réalité que vivent les nouveaux arrivants et sur les notions permettant de mieux diriger les citoyennes et citoyens vers les services qu'ils nécessitent lors d'une situation d'urgence (« What calls to answer ? »). Finalement, le coordonnateur aura assisté à la conférence annuelle de *Planète jeunesse N.-B.* à Tracadie les 18 et 19 octobre derniers, ainsi qu'au lancement du programme de *Planète jeunesse* dans la Péninsule acadienne à l'automne.

À venir en 2024

Le lancement du projet pilote *Planète jeunesse* dans la région de services de la CSRK est prévu en février l'an prochain. De plus, la CSRK prévoit tenir deux autres journées de sécurité publique et des collectes de denrées non périssables. On prévoit la croissance de la coalition de *Planète jeunesse* dans la région, ainsi que la participation dans d'autres projets très intéressants qui visent la sécurité communautaire et publique des collectivités.

Remerciements

En tant que coordonnateur en sécurité communautaire, je tiens à remercier le ministère de la Justice et la Sécurité publique, les membres de la GRC, le ministère de la Santé, Santé publique N.-B., ainsi que le Réseau de santé Vitalité pour leur précieuse contribution d'une part et d'autre part, dans les projets menés. Je tiens aussi à remercier tous nos partenaires communautaires, les généreux donateurs tels que le Comité de prévention du suicide Kent et le Shoppers Drug Mart Richibucto, nos membres faisant partie de la coalition *Planète jeunesse Kent*, nos membres siégeant au comité de sécurité publique et tous les employés municipaux pour leur précieuse collaboration.

Le Coordonnateur en sécurité communautaire,

Miguel Allain

13- RAPPORT DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la réforme de gouvernance locale à partir de janvier 2023, les CSR collaboreront avec des partenaires commerciaux, des dirigeants communautaires et des organismes gouvernementaux afin de fournir une orientation stratégique en matière de croissance économique régionale. Elles s'efforceront de créer des collectivités ouvertes à l'investissement et essayeront d'encourager un milieu d'affaires sain dans leur région sans offrir de services qui sont déjà offerts à l'échelle provinciale ou fédérale.

Les CSR encourageront également le perfectionnement de la main-d'œuvre et la croissance de la population active en appuyant l'établissement ou le maintien de forums des partenariats au sujet du marché du travail. De concert avec les partenaires de la région, une stratégie de perfectionnement de la main-d'œuvre sera conçue, et des efforts seront déployés pour insister sur le recrutement et le maintien en poste des employés ainsi que la rétention des nouveaux arrivants.

Les CSR seront les principaux points de contact avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) pour toute question qui concerne ce nouveau mandat. On pourra ainsi établir une stratégie et une vision commune du développement économique dans la région et avoir un partenaire unique bien coordonné avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La collaboration entre les CSR est également encouragée pour réaliser d'autres économies d'échelle lorsque les circonstances l'exigent. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick aidera les CSR à créer une stratégie régionale et à comprendre leur nouveau mandat de développement économique. Opportunités Nouveau-Brunswick, TravailNB, Environnement et Gouvernements locaux et plusieurs autres ministères et organismes provinciaux appuieront les CSR dans le cadre du processus de régionalisation par l'entremise de l'équipe de facilitation.

Les trois priorités reconnues du secteur d'activités reposent sur l'aspect attrayant de notre région et de nos entreprises afin d'identifier et de mobiliser les nouveaux effectifs; la définition, la sensibilisation et la mise en valeur des caractéristiques et des possibilités économiques de la région; et la concertation et la consolidation des renseignements nécessaires à l'encadrement des nouvelles occasions de développement économique régionales.

Pour appuyer ce nouveau mandat, la CSRK a créé deux postes, un poste à la direction du développement économique et du tourisme ainsi qu'un poste à la coordination du développement régional. Le rapport qui suit est un sommaire du travail entamé depuis l'entrée de nos fonctions.

Le comité régional du développement économique est composé d'entrepreneurs et de partenaires de la région qui représentent des secteurs prioritaires :

TABLEAU 13.1 – PRÉSENCE DES MEMBRES

Membre du Comité	Secteur	Réunions	Honoraires	Dépenses
Jean-Charles Daigle	Représentant du CA	1	100.00\$	85.68\$
Jean-Pierre Richard	Représentant du CA	2	200.00\$	108.80\$
Roger Richard	Entrepreneur du secteur agricole	2	200.00\$	122.40\$
Mauril Bastarache	Entrepreneur du secteur des pêches	-	-	-
Mathieu LeBlanc	Entrepreneur du secteur forestier	1	100.00\$	62.56\$
Andrée Caissie et François Houde	Entrepreneur du secteur manufacturier	1	100.00\$	-
Rémi LeBlanc	Entrepreneur du secteur touristique	2	200.00\$	78.88\$
Caroline Fontaine	Membre d'office, coordinatrice en intégration des nouveaux arrivants	-	-	-
René Côté	Membre d'office, directeur général, CBDC Kent	-	-	-
Donald Hammond et Brigitte Julien	Membres d'office, directeur régional Opportunités Nouveau-Brunswick	-	-	-
Marc King	Membre d'office, directeur provincial de l'équipe de croissance Agriculture, Aquaculture et Pêches	-	-	-
Roberta McIntyre et Cynthia Drysdale	Membres d'office, directrice régionale TravailNB, Miramichi	-	-	-
Gilles Cormier	Membre d'office, chargé de projet, Développement (Direction) Société de développement régional	-	-	-

Le CA a nommé les membres de ce nouveau comité en janvier et en mai 2023. Le groupe a tenu deux réunions jusqu'à maintenant, soit le 13 septembre et le 13 décembre 2023.

Sous-comité de recrutement et de rétention : ce groupe dépend du comité *Communauté apprenante Kent*. Il a comme vision que tous les besoins en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé soient comblés et comme mission de faire valoir les bienfaits de travailler et de vivre dans la région de Kent. Ce sous-comité est composé de citoyens et de partenaires communautaires.

TABLEAU 13.2 – MEMBRES DU COMITÉ

Membre du comité	Secteur
Roger Doiron	Président, Communauté apprenante Kent
Aldéo Saulnier	Membre du CA
Laverne Allain	Coordinatrice clinique, Services de santé mentale et traitement de dépendances pour enfants et jeunes
Jennifer Peck	Ministère de la Santé, conseillère en recrutement
Rachel Bernard	Ministère de la Santé
Phylomème Zangio	Gestionnaire, Hôpital Stella-Maris-de-Kent
Roberta McIntire	TravailNB, directrice régionale
Cynthia Drysdale	TravailNB, conseillère à l'emploi
Charline Morrison	Vitalité, directrice principale
Micheline Léger	CSRK, coordinatrice en développement régional

Le sous-comité s'est réuni quatre fois lors de la dernière année, soit le 21 juin 2023, le 6 septembre 2023, le 12 octobre 2023 et le 7 décembre 2023. De concert avec Vivify, il travaille actuellement sur une stratégie de marketing, de recrutement et de maintien en poste. Cette stratégie sera présentée au comité de Communauté apprenante Kent ce printemps.

Le sous-comité a aussi souligné le travail exceptionnel des travailleuses et travailleurs de la santé en partenariat avec le comité des Amis.es de l'hôpital Stella-Maris-de-Kent. Nous avons offert à ces prestataires une pause-café avec muffin le 15 novembre en matinée et en soirée.

Un sondage a été réalisé auprès des organismes régionaux, dans le secteur de la santé, afin de prendre connaissance de l'état des besoins actuels, à court et moyen terme. Des visites ont eu lieu dans la grande majorité des foyers de soins dans Kent ainsi que dans nos organismes communautaires afin de prendre connaissance des forces et des défis que nous avons dans la région de Kent. Un rapport sera prochainement présenté au comité de *Communauté apprenante Kent* lors de la prochaine réunion de ce dernier.

Regroupement des chambres de commerce

En 2021, les présidentes et présidents des chambres de commerce de Kent se sont rencontrés et à la suite de cette discussion au sujet des défis actuels de chacune des chambres ainsi qu'aux occasions de croissance et aux défis reliés à un regroupement, ils se sont entendus pour commencer à explorer de façon plus sérieuse de la possibilité d'avoir une chambre commune pour la région. Depuis l'entrée en fonction de la direction du développement économique, la CSRK joue un rôle de facilitateur dans ce projet. Une étude de faisabilité et viabilité d'un regroupement a été faite, à l'échelle régionale des chambres de commerce. La CSRK continuera à appuyer le comité de transition dans la création de cette nouvelle entité. Ce même comité, avec l'ajout de partenaires, soit CBDC Kent, Opportunité NB et TravailNB, formera un comité de nomination pour un gala entrepreneurial qui aura lieu à l'automne 2024.

Nouveaux agriculteurs et agricultrices en Nouvelle-Arcadie

La CSRK a reçu un mandat de la communauté agricole de Kent lors d'un forum qui s'est déroulé en mai 2019 tenu au Centre communautaire d'Acadieville pour élaborer une stratégie afin de contribuer au relancement du potentiel d'agriculture dans le comté de Kent. Une partie de cette stratégie consistait à encourager de nouveaux arrivants à venir s'établir dans la région. La CSRK s'est donc associée avec l'agronome à la retraite,

Gérard Thébeau, originaire de la région d'Acadieville et du chemin Branche-du-Nord. Gérard a par la suite conçu une stratégie à cet effet. En 2023, nous avons accueilli, à deux reprises, un groupe de la communauté mennonite de l'Ontario. Ce dernier avait pour but de faire l'achat de terrains, soit 1 000 acres de terres. La phase 1 (achats de terrains) de ce projet est en cours. La phase 2 consistera en la construction des bâtiments, maisons, etc., et la phase 3 sera l'installation de six nouvelles familles dans notre région.

En guise de conclusion, je tiens à remercier tous nos partenaires communautaires, les membres du comité de développement économique, le conseil d'administration de la CSRK, le personnel de la CSRK ainsi que les effectifs municipaux pour leur soutien et leur collaboration lors de cette année.

La directrice du développement économique et du tourisme,
Marie-Paul Robichaud

14- RAPPORT SUR LE SERVICE DE PROMOTION TOURISTIQUE

La CSRK collaborera avec des entrepreneurs touristiques, des compagnies qui appuient l'industrie touristique, des chefs de file communautaires et des organismes gouvernementaux afin de fournir une orientation stratégique pour le développement du tourisme à l'échelle régionale. La CSRK, par l'entremise de son comité pour le développement touristique et sa direction, s'efforcera de créer un climat propice à l'innovation; au développement de produits touristiques; et à la promotion de la région, de ses attraits, de ses logements et de ses activités. Le comité régional pour le développement touristique accompagnera le personnel du service de développement, un organisme régional de marketing de destination.

Pour appuyer ces nouvelles fonctions, la CSRK a signé une entente avec Destination Sud-Est, laquelle fait en sorte que le mandat soit réalisé. À cette fin, la CSRK a demandé à la directrice du développement économique et du tourisme de siéger au comité consultatif provincial sur le tourisme et de former un comité de tourisme régional. Le CA a nommé les membres en septembre 2023. La première réunion a eu lieu le 27 octobre 2023.

TABLEAU 14.1 – PRÉSENCES DES MEMBRES

Membre du comité	Secteur	Réunions	Honoraires	Dépenses
Aldéo Saulnier	Représentant du CA	1	0.00\$	0.00\$
Arnold Vautour	Représentant du CA	1	100.00\$	92.48\$
Monique Poirier	Entrepreneur, Pays de la Sagouine	2	225.00\$	0.00\$
Angèle Miller	Entrepreneur, Creekside RNR	2	200.00\$	46.24\$
Rémi LeBlanc	Entrepreneur, Auberge Bouctouche	1	100.00\$	0.00\$
Mireille Doiron	Membre d'office, parc National Kouchibouguac	1	0.00\$	0.00\$
Ginette Doiron	Membre d'office, Destination Sud-Est	2	-	-
Donald Hammond	Membre d'office, Opportunités Nouveau-Brunswick	1		
Marc King	Membre d'office, ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches	-	-	-
Brigitte Julien	Membre d'office, Opportunités Nouveau-Brunswick	-	-	-
Gilles Cormier	Membre d'office, Société de développement régional	-	-	-

Les CSR seront les principaux points de contact du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) pour les questions qui concernent le tourisme dans la région. On pourra ainsi établir une stratégie et une vision commune du développement touristique dans la région et avoir un partenaire unique bien coordonné pour le GNB. La collaboration entre les CSR est également encouragée pour réaliser d'autres économies d'échelle lorsque les circonstances l'exigent. Le GNB aidera les CSR à élaborer une stratégie régionale et à comprendre leur nouveau mandat de développement touristique. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Opportunités Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux et plusieurs autres ministères et organismes provinciaux appuieront les CSR dans le cadre du processus de régionalisation par l'entremise de l'équipe de facilitation.

Vision du comité régional sur le développement touristique : Que la région de Kent soit la destination privilégiée au Nouveau-Brunswick pour les gens qui la visite.

Mandat du comité régional sur le développement touristique

Entente de service avec Destination Sud-Est pour une période d'un an (renouvelable un an) afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Collaborer avec les entreprises, les dirigeantes et dirigeants communautaires et les organismes gouvernementaux pour comprendre la situation du tourisme dans la région et travailler en étroite collaboration avec ces partenaires.
- S'efforcer de comprendre les secteurs touristiques clés de leur région, tous les employeurs et leurs besoins.
- Définir les étapes nécessaires et l'encadrement requis pour établir une organisation régionale de marketing de destinations (ORMD).
- Trouver une vision commune du développement touristique pour la région et définir comment la CSRK veut réaliser cette vision en tant que région et faire la recommandation au CA de la CSRK.
- Guider le personnel en développement touristique dans l'élaboration d'une stratégie régionale en matière de développement touristique et la création d'un guide touristique régional.
- Déterminer les forces et les lacunes de la région en matière de tourisme et établir des priorités et des actions à leur égard.
- Recevoir les données statistiques sur le nombre de visiteurs dans la région et le nombre de nuitées dans nos établissements d'hébergement du territoire afin de les utiliser dans les délibérations et les exercices de planification du territoire.
- Encadrer la coordination du développement tourisme dans la conception de produits touristiques, de promotion régionale, de valorisation des attraits régionaux et encourager la participation aux événements organisés sur son territoire.
- Reconnaître les possibilités de partenariat avec les initiatives existantes et combler les lacunes et les besoins régionaux en matière de tourisme.
- Tenir des rencontres avec les entreprises locales et les associations sportives et communautaires qui organisent des événements afin de mieux saisir leurs besoins et définir des possibilités de développements conjoints.

- Présenter des recommandations au sujet du développement touristique au CA de la CSRK afin que celui-ci puisse communiquer nos priorités aux gouvernements provincial et fédéral et aux autres organismes connexes pour un meilleur alignement entre la région et les partenaires économiques.
- Informer la population du comté de Kent sur les services de développement touristique du territoire et valoriser l'importance de ces services.
- Recevoir et évaluer des idées innovatrices pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, d'attraction d'entreprises et de développement d'initiatives structurantes, et les recommander au CA.
- Collaborer avec les agences de tourisme provinciales et nationales dans le but de croître avec le potentiel touristique régional.

Je tiens à remercier tous nos partenaires, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Destination Sud-Est, les membres du comité régional sur le développement touristique, le CA et le personnel de la CSRK, ainsi que les effectifs municipaux pour leur soutien et leur collaboration cette année.

La directrice du développement économique et du tourisme,

Marie-Paul Robichaud

15- RAPPORT DES ACTIVITÉS EN IMMIGRATION

Au cours de l'année 2023, le Réseau d'établissement rural (RER) de Kent a multiplié les occasions pour les nouvelles et nouveaux arrivants de participer à des activités enrichissantes. Voici les activités et les séances d'information organisées par le réseau d'établissement rural de Kent pendant l'année 2023 :

- Glissade hivernale à Saint-Charles
- Randonnée en raquette au parc national Kouchibouguac
- Natation familiale au centre Aquakent et séance d'information de la sécurité des sièges d'auto pour enfants
- Événement de la journée canadienne du multiculturalisme
- Promenade de mieux-être et cercle de conversation
- Visite à Akadi Lumina
- Tournoi de basketball Atlantic Slam
- Peinturage d'ornements de Noël et session d'information des services offerts par le centre de pédiatrie sociale de Kent-Nord
- Participation au défilé de Noël
- Séance d'information : comment devenir pompier volontaire
- Séance d'information : mettre fin aux micro-agressions
- Séance d'information : information juridique

De plus, le RER a participé activement dans les activités communautaires suivantes :

- Nettoyage communautaire de Beurivage
- Dance folklorique philippine au festival de pétoncles
- Soirée karaoké lors du Frosty Fest

- Tintamarre du 15 août à Bouctouche
- Fête de Noël de la communauté philippine de Richibucto

Le RER de Kent a organisé des cours de français langue seconde. Il avait un très grand intérêt pour les cours de langue. Nous avons eu 2 cohortes, avec un total de 60 participantes et participants.

Durant l'année, nous avons accueilli à nos bureaux plus de 125 nouvelles et nouveaux arrivants. De plus, nous avons eu d'excellente participation à nos activités. Par exemple, l'événement pour célébrer la journée canadienne du multiculturalisme a été un très grand succès, comme en témoignent ses quelque 200 participantes et participants.

Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick a embauché un travailleur d'établissement dans les écoles (TÉÉ) pour notre région. Cette personne offre des services aux élèves issus de l'immigration et à leur famille pour les accueillir et faciliter leur intégration à la communauté scolaire. Cette mesure a été un très bon ajout à notre équipe.

Pendant l'année 2023, nous avons aussi travaillé fort à établir des partenariats et à collaborer avec les municipalités, les organismes et les employeurs de la région. L'approche de collaboration vise à favoriser les liens communautaires pour que les nouvelles et nouveaux arrivants puissent bien s'intégrer. De plus, la participation de ces personnes aux événements communautaires n'a jamais été aussi forte.

La coordonnatrice pour le Réseau d'établissement rural de Kent,
Caroline Fontaine



16- RAPPORT DU SERVICE DE DÉCHETS SOLIDES

C'est avec fierté que je vous présente le rapport des activités du service de déchets solides pour l'année 2023. Nous avons été grandement occupés par la mise en place de nouveaux services et le travail en coulisse qui mènera à de belles avancées pour la région en 2024.

Les changements effectués en 2023 et ceux à venir en 2024 ont d'abord donné lieu à l'embauche de Julie Bernard pour accomplir les tâches de service à la clientèle du service de déchets solides et la répartition du service de transport régional. Après plusieurs mois d'essai, il est devenu évident que la fusion de ces deux responsabilités était trop pour une seule personne, raison pour laquelle la CSRK a embauché Shelly Kelly comme adjointe administrative en déchets solides. Je tiens sincèrement à remercier nos adjointes, Louise Girouard et Francine Arsenault, qui ont travaillé d'arrache-pied pour aider Julie à rester à flot jusqu'à l'arrivée de Shelly. Ces quatre employées ont été des « superstars » dans une année de transition difficile à prédire et méritent d'être soulignées.

Comité technique sur la gestion des déchets solides : Le CTGDS s'est rencontré à quatre reprises en 2023 en plus d'avoir participé aux consultations menant à l'écriture et au lancement de la stratégie régionale de la CSRK. Le dynamisme des membres du comité permet au département d'avancer et d'innover dans la gestion des déchets solides. Il est évident que le bien-être de notre environnement et l'efficacité des services leur tient à cœur!

TABLEAU 16.1 – PRÉSENCE AUX RÉUNIONS

Membres du comité	Réunions (4 + rencontre consultants)	Honoraires	Dépenses
Barry Spencer	4	375,00 \$	181,56 \$
Achille Bastarache	4	300,00 \$	95,20 \$
Daniel Bourgeois	3	300,00 \$	160,48 \$
Eugène Cormier	4	300,00 \$	160,48 \$
Jacques Cormier	2	200,00 \$	84,32 \$
Douglas MacDonald	5	400,00 \$	291,04 \$

La CSRK travaille de près avec de nombreux partenaires à assurer que l'offre de service en gestion des déchets solides est adéquate dans tous les coins de notre région. Sans leur appui, nos résidentes et résidents ne pourraient bénéficier d'une offre de service si diversifiée et accessible. Merci du fond du cœur aux organismes suivants :

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick
- Recycle NB, EPRA & Product Care
- Eco360 Sud-est
- Commissions de services régionaux
- Projet Gaïa
- Groupe de développement durable du Pays de Cocagne
- Municipalités et collectivité rurale de la région de Kent
- District rural de Kent
- Place Lebourg, à Bouctouche
- Place Cartier, à Richibucto
- Omni Market, à Pointe-Sapin
- Recyclage Kent Recycling inc. de Saint-Louis-de-Kent
- Cocagne Variety
- Caissie's Recycling de Rogersville
- Saint-Antoine Bottle Exchange

- Centre communautaire d'Acadieville
- Quincailleries Home Hardware (Rogersville, Richibucto et Saint-Antoine)

Gestion des contrats de collecte

Les contrats de collecte n'ont pas changé en 2023. Cependant, le nouveau contrat séparé pour la collecte des déchets encombrants est entré en vigueur en avril 2023. Ce changement majeur dans l'offre de service a été une transition lente du côté de la population. Le nombre d'appels entrants pour réserver une collecte de déchets encombrants a grandement dépassé nos estimations et a causé des situations problématiques et frustrantes pour nos résidentes et résidents, que ce soit pour l'obtention du service de collecte ou encore pour nos autres services. Grâce à l'arrivée de Shelly dans l'équipe et l'ajout d'une machine automatisée qui divise les appels pour le service de déchets solides des autres services, nous sommes fiers de dire que ces défis sont maintenant derrière nous.

Il reste encore deux contrats de collecte en 2023 pour lesquels la clause de rajustement des coûts du diesel est encore active. Ayant vécu cette réalité en 2022, la CSRK avait rajusté à la hausse les montants associés aux fonds de contingence au budget 2023 pour éviter un déficit ou d'avoir à retirer de l'argent de nos fonds de réserve comme ce fut le cas en 2022. Nous sommes heureux de constater que ce rajustement était suffisant et que nous avons terminé l'année avec des surplus nous permettant de renflouer de nouveau nos fonds de réserve.

En parallèle avec la gestion des contrats de collecte, la CSRK a entamé en 2023 des négociations avec l'organisme sans but lucratif Circular Materials pour effectuer une transition vers le programme de recyclage des emballages et produits de papier (EPP) en mai 2024. Pour que la région en entier puisse avoir une seule voix, Champdoré a adopté une motion donnant l'autorité à la CSRK de négocier en son nom pour le contrat de collecte dans l'ancien Village de Saint-Antoine. La CSRK a fourni à Circular Materials les données nécessaires pour la mise en place d'un accord reflétant les coûts réels associés à la collecte des matières recyclables dans Kent. Un accord final sera soumis à la CSRK aux fins de signature en début 2024.

Analyse de la production de tonnage des déchets

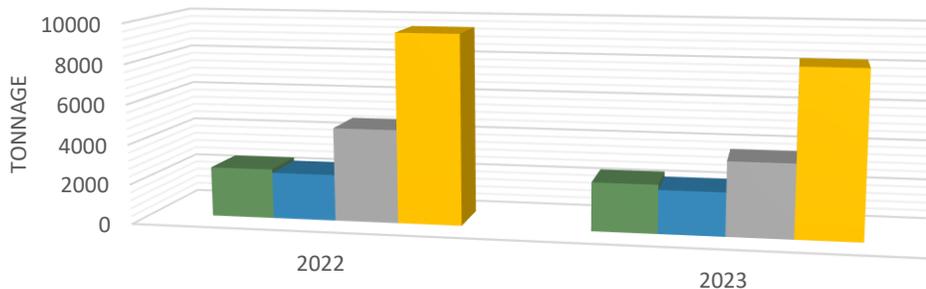
La production de déchets résidentiels a fortement changé entre 2022 et 2023 avec une diminution de 1225,54 tonnes, soit une variation de 12,86 %. Bien que cette variation puisse paraître inquiétante à première vue, nous avons tout de même observé une augmentation de 49,28 tonnes en matériaux de construction et démolition (C et D) qui reflète les changements apportés au système de collecte des déchets encombrants. Des collectes plus fréquentes, mais en plus petite quantité, permettront de s'assurer que les résidentes et résidents qui entreprennent des rénovations majeures utilisent les services privés pour la collecte de ces matériaux, diminuant ainsi l'incidence financière de telles quantités de déchets sur nos contribuables.

Les bris mécaniques durant près d'un mois dans le cadre des contrats K4 et à Saint-Antoine en février constituent l'une des raisons menant à cette diminution marquée du tonnage résidentiel. Cette situation a eu pour effet de reconnaître une partie du tonnage résidentiel comme étant commerciale, industrielle et institutionnelle (ICI). La Première Nation d'Elsipogtog a connu la même réalité, donnant lieu à une diminution de 194,46 tonnes (-53,68%) par rapport à l'année précédente. En raison de ces fluctuations, nous remarquons que la production totale de tonnage de déchets dans Kent a réellement connu une augmentation minime de 361,26 tonnes, c'est-à-dire une hausse de 2,76 %.

Tableau 16.2 – Rapport de production des déchets pour Kent 2023

Kent Waste Report/Rapport de déchets pour Kent For 2023/Pour 2023		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	YTD/CAJ 2022	YTD/CAJ 2023	YTD/CAJ Difference	%	
Non optimized communities/Communautés non optimisées		Jan	Feb	Mar	Apr	May	June	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec	Dec-22	2023	Difference	%	
Elispiogtog First Nation Band		29.25	11.53	29.67	18.48	0.00	7.09	0.00	0.00	0.00	5.89	33.35	32.52	34.68	362.24	167.78	-194.46	-53.68%
Municipality of St-Antoine		31.46	14.93	25.53	27.43	35.64	29.02	28.70	36.36	30.58	13.35	35.23	27.09	20.84	390.19	335.32	-54.87	-14.06%
Indian Island First Nation Band		3.48	6.35	9.88	0.00	12.09	0.00	7.41	0.00	0.00	0.00	4.81	0.00	3.81	95.49	44.02	-51.47	-53.90%
Subtotal/Sous-total		64.19	32.81	65.08	45.91	47.73	36.11	36.11	36.36	30.58	19.24	73.39	59.61	59.33	847.92	547.12	-300.80	-35.48%
Optimized collection/Collecte optimisée																		
K1 (Fero)		178.56	136.19	151.47	159.55	208.35	188.58	217.73	240.07	196.68	204.82	180.67	155.85	159.53	2669.63	2218.52	-451.11	-16.90%
Gladeside/Dundas/St-Damien/Pelerin																		
Haut St-Antoine/St-Antoine Nord/McKees Mill																		
St-Joseph-de-Kent/St-Grégoire/Boutouche-Sud																		
Dixon-Point/St-Thomas-de-Kent/Cocagne																		
Renauds Mills/St-Antoine-Sud/Notre-Dame																		
Grande-Digue																		
K2 (Fero)		104.55	84.91	117.88	123.77	133.48	158.43	129.77	171.77	130.35	128.43	134.65	116.21	117.58	1669.34	1534.20	-135.14	-8.10%
Ste-Marie-de-Kent/Bailia Philip																		
Boutouche, St-Edouard/Ste-Anne-de-Kent																		
Boutouche Cove/Boutouche First Nation/St-Maurice																		
McIntosh Hill/Baie de Boutouche																		
K3 (Fero)		115.85	100.13	81.23	99.68	127.22	98.57	116.79	130.79	113.58	134.24	115.56	96.51	108.58	1939.42	1330.15	-609.27	-31.42%
South Branch/Richibouctou-Village/Galloway/East Branch																		
Jardineville/Mundleville/Childs Creek/Upper Rexton																		
Bass River/Targetville/Main River/Saint-Norbert																		
Municipality of Rexton/Municipality of Richibucto																		
K4 (McAction)		67.85	65.06	73.18	83.49	90.65	82.97	88.28	93.08	93.42	113.51	85.67	70.70	100.93	829.79	1007.86	178.07	21.46%
Murray Settlement/Collette/Rosaireville																		
Rogersville-Est/Rogersville-Ouest/Acadieville																		
Acadie-Siding/Noirville/Kent Junction/Harcourt																		
Cails Mills/Smith's Corner/Fords Mills/Browns Yard																		
Municipality of Rogersville/St-Paul/Hébert																		
Coal Branch/Adamsville/Clairville/Beersville																		
K5 (Fero)		93.86	82.33	104.55	92.99	121.52	100.36	115.97	134.52	109.33	116.03	123.53	100.44	94.40	1572.82	1295.43	-277.39	-17.64%
St-Charles/St-Ignace/Canisto/St-Louis(LSD)																		
Portage St-Louis/Aldouane/Kouchibouguac/Laketon																		
Pointe-Sapin/Municipality of Saint-Louis-de-Kent																		
K6 - Bulky (Fero)		0.00	0.00	0.00	12.25	43.23	45.53	42.33	30.43	62.61	66.08	42.96	24.68	N/A	370.10	N/A	N/A	N/A
All optimized regions																		
subtotal optimized collection/Sous-total collecte optimisée		560.67	468.62	528.31	571.73	724.45	674.44	710.87	800.66	705.97	763.11	683.04	564.39	581.02	8681.00	7756.26	-924.74	-10.65%
Total Residential Waste/Déchets résidentiels total		624.86	501.43	593.39	617.64	772.18	710.55	746.98	837.02	736.55	782.35	756.43	624.00	640.35	9528.92	8303.38	-1225.54	-12.86%
ICI Waste/Déchets ICI		171.77	303.54	423.28	386.52	412.03	429.39	392.84	455.87	542.60	531.89	532.96	496.08	208.10	3541.25	5078.77	1637.52	43.42%
CD Waste/Déchets CD		0.00	3.03	0.00	4.36	0.00	7.72	12.36	0.00	0.00	11.69	13.55	0.00	0.00	3.43	52.71	49.28	1436.73%
Grand Total		796.63	808.00	1016.67	1008.52	1184.21	1147.66	1152.18	1292.89	1279.15	1325.93	1302.94	1120.08	848.45	13073.60	13434.86	361.26	2.76%
Eco-Depot tonnage/Tonnage éco-dépôt		NA	11.98	NA	31.92	NA	NA	25.86	NA	NA	NA	NA	27.34	8.36	110.84	97.10	-13.74	-12%
# of vehicles at the Eco-Depots/# de véhicules aux éco-dépôts		NA	257	NA	424	NA	NA	342	NA	NA	NA	NA	340	92	2299	1363	-936	-41%

Tableau 16.3 - TONNAGE RÉSIDENTIEL

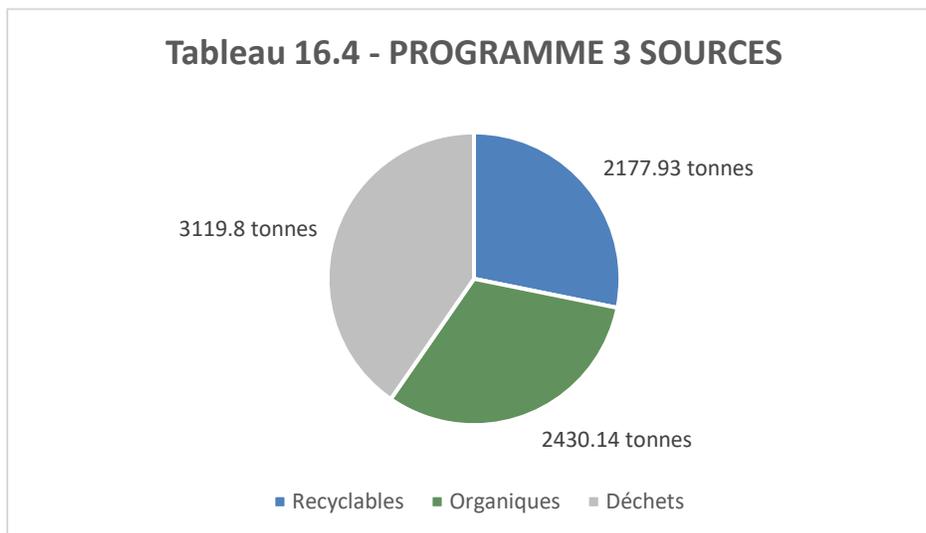


	2022	2023
■ Organiques	2498.21	2430.14
■ Recyclables	2328.87	2177.93
■ Déchets (incluant les gros déchets)	4701.84	3695.31
■ Total	9528.92	8303.38

Programme 3 sources

Depuis 2016, le Programme 3 sources permet aux résidentes et résidents de la région de Kent de participer depuis leur domicile au détournement des matières recyclables et des matières organiques du site d'enfouissement d'Eco360 sud-est. Sept ans après le lancement du programme, le tonnage de sacs entrants dans les trois sites d'Eco360 continue à se tenir près du tiers pour chaque source, ce qui est extrêmement encourageant. Ces données sont aussi prometteuses pour notre futur accord avec Circular Materials et le déploiement du programme des EPP dans notre région.

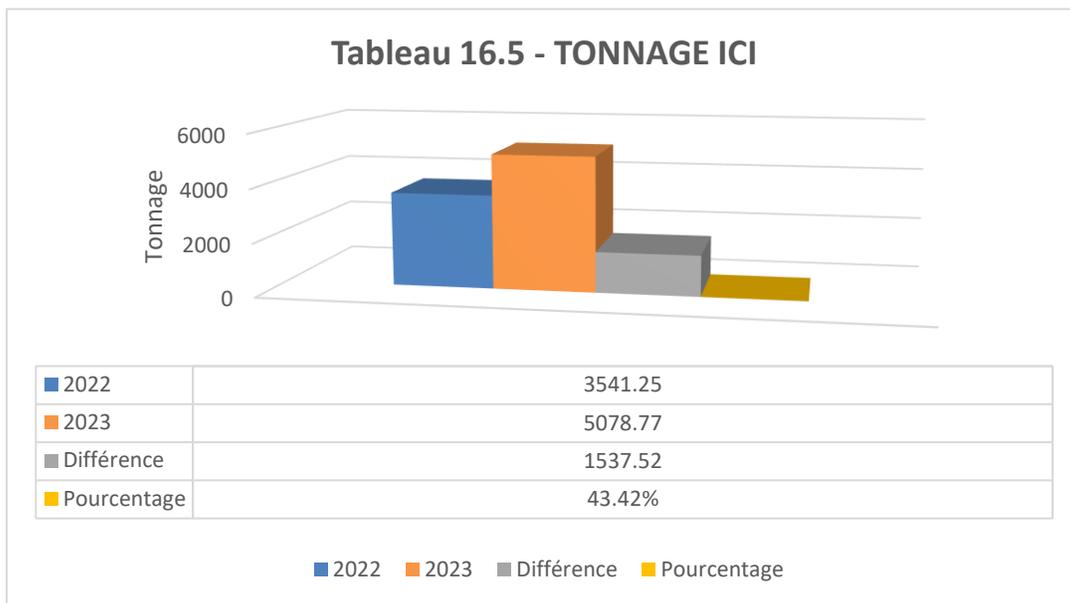
Tableau 16.4 - PROGRAMME 3 SOURCES



Il est primordial de poursuivre l'éducation continue du public en lien avec le tri. Les efforts de ce côté ont continué en 2023 par l'entremise de divers outils de communication. Nos messages auprès de la population et le travail effectué par les éboueurs permettent au Programme 3 sources de demeurer à la base d'une bonne gestion des déchets solides dans le territoire.

Secteur ICI

Pour ce qui est du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), le tonnage produit en 2023 a connu une importante augmentation par rapport à 2022. Cette hausse marquée est en grande partie expliquée dans l'analyse de la production des déchets ci-dessus. La production de déchets est passée de 3541,25 tonnes en 2022 à 5078,77 tonnes en 2023, ce qui représente une augmentation de 43,42 % (1537,52 tonnes). Une variation de ce genre est certainement inhabituelle. Bien qu'une grande partie de cette augmentation soit expliquée par le transfert de tonnage résidentiel (1225,54 tonnes) vers le secteur ICI, on observerait quand même une hausse de 311 tonnes qui peut nous permettre d'inférer que notre secteur industriel et commercial se porte bien et même se développe dans la région.



Programme Éco-dépôt 2023

Cette année marquait la première édition du programme Éco-Dépôt mobile sous l'horaire modifié à quatre visites par an pour un total de sept jours pendant lesquels le service a été offert à nos résidentes et résidents. Comme d'habitude, un envoi postal a été fait en début d'année pour promouvoir les dates durant lesquelles nous allons visiter les différentes collectivités, ce qui a provoqué bien des questions et des appels par rapport aux changements à l'offre de service. Ces changements ont évidemment eu une incidence à la baisse sur le tonnage de déchets recueilli et la participation totale des résidentes et résidents, mais nous sommes fiers d'observer que nous sommes restés très près de l'objectif de 100 tonnes recueillies. Les membres du personnel d'Eco360 sud-est ont été fortement occupés durant les quatre événements et ont continué d'offrir un service de qualité à nos citoyennes et citoyens.

Au total, 1363 véhicules se sont présentés aux 4 événements pour un total de 97,10 tonnes recueillies. Il s'agit donc d'une moyenne de plus ou moins 340 véhicules et 24 tonnes par événement, une grande augmentation par rapport à 2022, où on observait une moyenne de 216 véhicules et 13 tonnes par événement.

L'offre de ce service est rendue possible grâce à la collaboration d'Eco360 sud-est et au financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick par l'entremise du Fonds en fiducie pour l'environnement.

Tableau 16.6 - ÉCO-DÉPÔTS MOBILES 2023		
Nombre de véhicules/participants		Grand total
1363		97,10 tonnes
Articles	Description	Quantité
Pneus	Total de pneus	438
Métal	Nombre de cages	73
Cendres	Nombre de Barils	5,5
Verre	Nombre de sacs	4,5
Électroniques	Nombre de cages	8
Électroménagers	Réfrigérateur	19
	Congélateur	5
	Poêle	7
	Lave-vaisselle	8
	Laveuse	8
	Sécheuse	6
	Micro-ondes	16
	Déshumidificateur	17
	Climatiseur	13
	Refroidisseur d'eau	2
	Téléviseur	64
Tonnage total des articles		31,15 tonnes
Carton		2,44 tonnes
Déchets Construction et démolition		4,71 tonnes
Déchets encombrants		47,46 tonnes
Déchets dangereux		11,34 tonnes
GRAND TOTAL		97,10 tonnes
*1 Cage = 4' x 3' x 3'		
*1 Sac = 3,5' x 3,5' x 3.5'		

Recyclage des piles

En 2023, la CSRK a entrepris la construction de nouveaux dépôts de recyclage des piles usées qui sont plus sécuritaires et qui reflètent notre entité et non la Commission des déchets solides de Kent. Le CA a donc approuvé

un retrait des fonds de réserve capital pour couvrir les coûts de ce projet. La firme Hilltop Fabrication Welding & Repair a bâti 12 unités. La coordination du déploiement de ces unités a pris plus de travail que prévu et le lancement de ces dernières sera donc repoussé à 2024. Des fonds du FFE seront alloués afin de faire la promotion de ces dépôts et de sensibiliser le public à l'importance de ne pas jeter les piles usées dans leurs déchets ordinaires.



Premières Nations

Le coordonnateur de projet pour les Premières Nations d'Elsipogtog et Indian Island, M. Nebi Nicholas, a continué de travailler à l'établissement de partenariats et collabore avec des organismes qui ont de l'expertise en gestion de déchets solides dans le but de mettre en œuvre un système de collecte à trois sources. Le principal besoin reconnu pour les deux Premières Nations est d'assurer l'usage d'équipements de collecte permettant le tri et de faire en sorte de minimiser les effets financiers possibles pour la population. Cependant, les problèmes majeurs liés à l'équipement de collecte pendant plusieurs mois ont ralenti considérablement le montant de travail effectué pour la mise en œuvre d'un programme du tri sur le territoire des deux Premières Nations. En effet, le coordonnateur a appuyé le processus de procurement d'un camion de collecte d'occasion pour que les matières résidentielles soient de nouveau séparées des flux ICI.

Le travail de collaboration entre la Commission et les Premières Nations d'Elsipogtog et Indian Island est unique au Nouveau-Brunswick. Les mesures entreprises depuis 2019 ont permis d'avoir une vue d'ensemble des services existants et des possibilités pour les années futures. Le projet élaboré par le coordonnateur de projets pour les Premières Nations en est une d'envergure qui ne vise pas que la collecte, mais aussi la mise en place de service de détournement des déchets à même le territoire de la Première Nation d'Elsipogtog. L'équipe de la Commission est enthousiaste à l'idée de poursuivre le travail de collaboration dans le but de mettre en œuvre des services efficaces à la hauteur des attentes de la population de ces deux Premières Nations et qui répondront aux besoins de ces dernières.

À venir en 2024

Le service de déchets solides a du pain sur la planche en 2024 afin de poursuivre les efforts de communication quant au service de collecte des déchets encombrants. De plus, avec les contrats de collecte K1 et K5 qui viendront à terme en 2024, de grands efforts de coordination et de communication devront être déployés dans les régions

qui s'ajouteront au service de collecte optimisée, c'est-à-dire les régions de Shediac Bridge – Shediac River au sud et les collectivités d'Hardwicke, de Baie-Sainte-Anne et d'Escuminac au nord.

Enfin, la CSRK a démontré en décembre 2023 son intérêt de travailler avec Circular Materials en tant que fournisseurs de service assurant la collecte des matières recyclables couvertes par le programme d'emballages et produits papiers (EPP). La mise en œuvre de cette transition se déroulera en début d'année pour un lancement officiel dans la région le 1^{er} mai 2024.

Je tiens à remercier nos nombreux partenaires, les membres du comité technique sur la gestion des déchets solides, le CA de la CSRK et les employés qui supportent l'offre de service à la clientèle et la promotion des services offerts en matière de gestion des déchets solides. Votre soutien affecte positivement ma charge de travail et rend d'autant plus gratifiant le fait de travailler pour la protection de notre environnement.

La directrice générale adjointe,
Isabelle Godin



Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

Bouctouche

104, boulevard Irving, Unité 1
Bouctouche, N.-B. E4S 3L5
Tél. : (506) 743-1490
Fax : (506) 743-1491

Richibucto

25, boulevard Cartier, Unité 145
Richibucto, N.-B. E4W 3W7
Tél. : (506) 523-1820
Fax : (506) 523-1821

www.csrk.ca

1-855-588-1125 (Sans frais)

STRATÉGIE RÉGIONALE

VOLUME 1

28 JUIN 2023



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	4	CHAPITRE 4	18
AVANT-PROPOS	5	VISION, MISSION ET VALEURS	18
		VISION	19
		MISSION	19
		VALEURS	19
CHAPITRE 1	6		
CONTEXTE	6		
CADRE LÉGISLATIF PROVINCIAL	7	CHAPITRE 5	20
CADRE RÉGIONAL	8	STRATÉGIE RÉGIONALE	20
CADRE THÉMATIQUE	9	STRATÉGIES DES DIFFÉRENTS SERVICES	21
		TABLEAU SYNOPTIQUE	27
CHAPITRE 2	12		
RÉFLEXION STRATÉGIQUE	12		
MÉTHODOLOGIE	13	CHAPITRE 6	28
		BIBLIOGRAPHIE	28
CHAPITRE 3	15		
DIAGNOSTIC	15		

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La réforme de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, telle que définie dans la Loi sur la prestation de services régionaux (LPSR) et les règlements qui l'accompagne, introduit d'importants changements redéfinissant le rôle et les responsabilités des Commissions de services régionaux (CSR). Dix ans après la création des CSR, six nouveaux mandats leur sont octroyés et s'ajoutent aux deux services obligatoires initiaux et des responsabilités de collaborations régionales :

SERVICES INITIAUX ET RESPONSABILITÉS

- › Aménagement du territoire local
- › Gestion des déchets solides
- › Aménagement régional
- › La collaboration en matière de services policiers
- › La planification des mesures d'urgence
- › La planification des infrastructures régionales en matière de loisirs, de culture, de sports et la mise en commun des coûts des infrastructures.

NOUVEAUX SERVICES

- › Développement communautaire
- › Développement économique
- › Promotion du tourisme
- › Partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles
- › Sécurité publique
- › Transport régional

Exigée par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, chacune des CSR devait présenter une stratégie régionale visant la livraison des services des nouveaux piliers. Réalisée sous la direction de Stantec inc. et Consultation Gagnon Strategix inc., la présente stratégie régionale a pour but d'identifier les forces et les lacunes en matière de prestation de services dans la région et établir des priorités et des actions, principalement en ce qui concerne les nouveaux mandats. Le document constitue un cadre de référence pour le conseil d'administration et la première dirigeante de la CSR pour les cinq prochaines années.

Trois grandes étapes ont été déployées pour l'élaboration de la stratégie régionale.

Premièrement, une analyse et une évaluation de la situation ont permis de se familiariser avec les questions clés de l'organisation ainsi que de comprendre les tendances et problématiques des dernières années. Deuxièmement, une vaste stratégie de consultation a été menée auprès des parties prenantes, soit le conseil d'administration, les directeurs des services, l'équipe de direction, les directeurs généraux/directrices générales (DG) des municipalités, les groupes communautaires, la population et les Premières Nations. Troisièmement, sur la base des précédentes étapes, la stratégie régionale a été élaborée et validée.

Les échanges avec les parties prenantes et l'évaluation des intrants ont permis de réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces pour chacun des nouveaux services. Sur ces fondements sont énoncés la vision de la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) qui vise à en faire un **leader en matière de collaboration régionale et de développement harmonieux de notre milieu de vie**. La mission de la CSRK est de livrer des services durables en mettant en valeur l'innovation et le partage des ressources. Elle partage les valeurs de l'honnêteté, la transparence, l'innovation, l'ouverture d'esprit, la confiance et le professionnalisme. La stratégie régionale se déploie en énoncés et en pistes de solutions pour chacun des services, initiaux et proposés, afin d'encadrer l'équipe de gestion du CSRK dans le développement d'un plan de mise en œuvre.

PROCHAINES ÉTAPES

Du présent document suivra le volume deux (2) qui inclura le Plan de mise en œuvre pour le premier dirigeant, les mesures de performance, le cadre de responsabilisation et le matériel détaillé de nos consultations. Suivant l'adoption de la stratégie régionale par le conseil de la CSR tel que prévu dans la Loi, les ministères impliqués fourniront leurs commentaires et valideront les stratégies des différents piliers. Ces commentaires seront pris en considération afin de fournir une plus-value au plan de mise en œuvre identifié ci-haut. La CSR se dotera également d'une stratégie de communication.

AVANT-PROPOS

Selon l'échelle de son territoire et de sa population, le Nouveau-Brunswick est composé de nombreuses entités territoriales. Il en résulte une fragmentation du territoire et des niveaux de services très variés dans les communautés locales, mais également régionales.

Ainsi, dans le but d'améliorer la collaboration régionale, des Commissions des services régionaux (CSR) ont été créées en 2012 afin d'offrir des services communs et améliorer la collaboration interrégionale. Au départ, les services offerts par les CSR concernent la gestion des déchets solides, la planification régionale du territoire et l'inspection des bâtiments. Malgré la formation des CSR, les régions font quand même face à d'importants enjeux en termes d'étalement urbain, de développement linéaire, de protection des ressources naturelles et de changements climatiques. D'autres enjeux de natures sociales, tels que l'accès au logement, l'immigration, l'emploi, le soutien communautaire ou la sécurité publique se sont également organisés indépendamment, selon une logique territoriale régionale.

C'est dans ce contexte qu'une importante réforme de la gouvernance locale a été lancée en janvier 2021. L'initiative Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables vise à améliorer la structure de gouvernance afin de moderniser le système de gestion régionale pour ainsi assurer une meilleure coordination et collaboration entre les régions par un système qui sera plus efficace et durable et contribuera ainsi à améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois. Bien qu'elle implique la révision des limites administratives des entités locales, cette réforme passe avant tout en élargissant le rôle et le mandat des Commissions de services régionaux (CSR) en leur accordant un leadership régional dans les domaines suivants : le développement économique; la promotion du tourisme; le partage de coûts d'infrastructures de loisirs; le développement communautaire; le transport régional/communautaire; la sécurité publique.

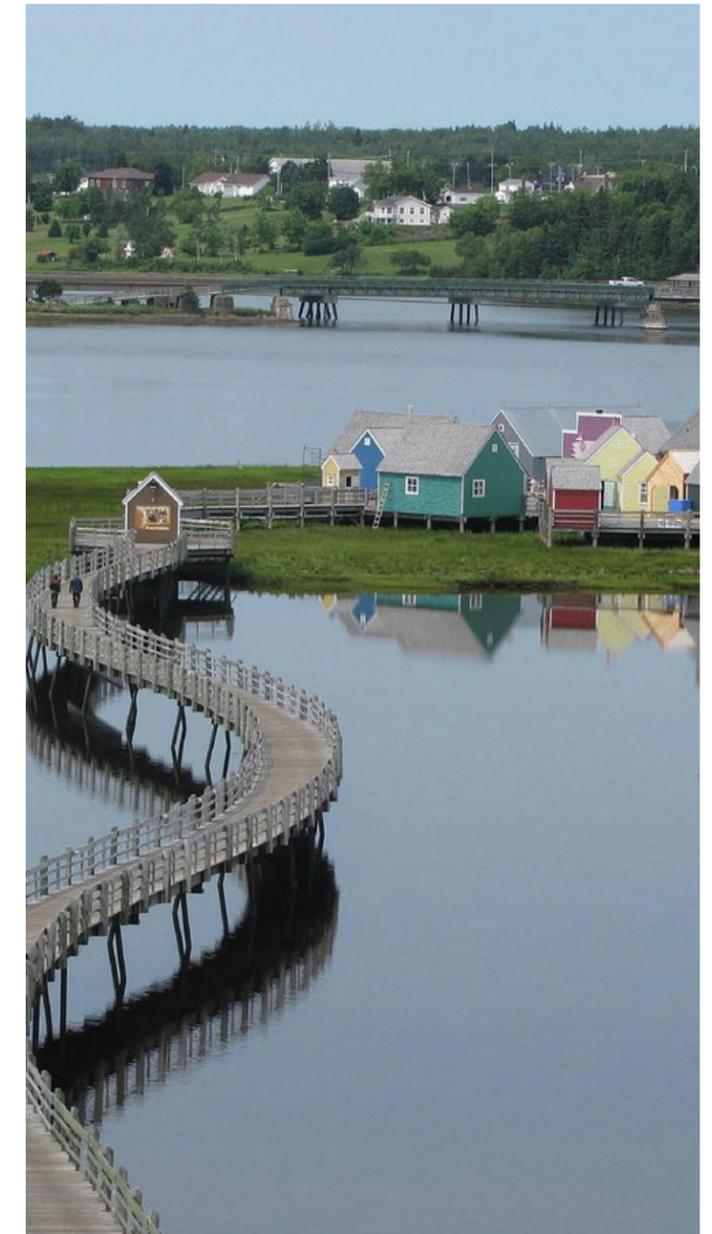
Ainsi, les CSR sont tenus d'élaborer une stratégie régionale globale visant à identifier les forces et les lacunes en matière de prestation de services dans la région de Kent et établir des priorités et des actions en particulier en ce qui concerne les fonctions supplémentaires mandatées afin de fournir une orientation au conseil d'administration pour les cinq prochaines années. Cette stratégie doit être approuvée par le conseil d'administration de la CSR avant le 1er juillet 2023. La stratégie régionale constitue une occasion importante pour les gouvernements locaux et le district rural d'une région de collaborer avec les parties prenantes sur les priorités régionales en ce qui concerne les services mandatés de la CSR.

Afin de tracer la voie à suivre pour la prestation de ces nouveaux services, combinés aux services existants, un engagement stratégique, ciblé, significatif et opportun intégrant une variété de parties prenantes est requis. De plus, compte tenu des nombreux changements apportés à la structure organisationnelle de la CSR ainsi qu'au modèle de prestation des services, la stratégie devra guider la Commission afin qu'elle s'assure que les futurs services seront de qualité et offerts à un coût abordable pour la population, qu'elle renforcera les possibilités d'investissement pour le développement économique et la promotion du tourisme, et qu'elle aidera la région à attirer des entrepreneurs, de nouveaux arrivants et des visiteurs de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Stantec Inc. et Gagnon Strategix inc. ont été mandatées vers la fin du mois de février afin d'accompagner la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) à la bonne réalisation de sa stratégie régionale. De concert avec l'administration de la CSR, une approche misant sur la concertation par un processus de consultations ascendantes incluant des sessions de travail avec les parties prenantes ainsi que des sondages auprès de la population ont été mis en place. De plus, une évaluation stratégique de chaque service mandaté a également été réalisée afin d'évaluer les besoins et les actions à entreprendre à court, moyen et long terme. La consultation des parties prenantes comprenait également une approche auprès des Premières Nations.

Ces premières étapes ont permis d'accompagner la CSRK dans l'élaboration d'un énoncé de vision, d'objectifs régionaux et de pistes de solutions. S'en suivront dans un autre document, un plan de mise en œuvre incluant les objectifs de rendement ainsi que le cadre de responsabilité. L'approche utilisée pour l'élaboration des objectifs s'est basée sur l'évaluation des objectifs SMART qui constitue en un énoncé de mesure qui décrit ce qui doit être fait pour réaliser un objectif. La stratégie régionale permettra ainsi à la CSRK de respecter ses obligations légales liées à la stratégie et de s'assurer qu'elle répond aux attentes en matière de services minimums pour chaque nouveau service mandaté. Ultiment, la stratégie régionale suivra les lignes directrices définies par le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. La stratégie servira de base à l'élaboration des plans sectoriels et du plan régional, tel que défini par la Loi sur la prestation des services régionaux.

Vous trouverez aux pages suivantes la méthodologie adoptée pour développer la stratégie régionale ainsi que pour mobiliser les parties prenantes et les Premières Nations, une mise en contexte, la vision, la mission et les valeurs de la CSRK, le diagnostic, les objectifs sectoriels accompagnés de pistes de solutions qui alimenteront finalement la production du plan de mise en œuvre ainsi que le cadre responsabilisation.



CHAPITRE 1

CONTEXTE

CONTEXTE

CADRE LÉGISLATIF PROVINCIAL

À la suite d'un plan d'action dévoilé en 2011 pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, douze (12) commissions de services régionaux ont été créées en 2013 par la Loi sur la prestation des services régionaux. Le nouveau modèle de gouvernance à l'échelle régionale permet aux communautés de travailler ensemble en partageant certains services ainsi qu'une vision commune du développement régional. La nouvelle entité remplaçait ainsi les commissions d'urbanismes, les agences de développement économique (réseau Entreprise) et les commissions de déchets solides.

À partir de 2020, la démarche du ministère des Gouvernements locaux Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, incluant ses livre Blanc et livre Vert, a résulté dans une nouvelle définition des responsabilités des CSR. Bien que les changements aient entraîné nombre de modifications législatives, une refonte de la Loi sur la prestation de services régionaux (L.N.-B. 2012, ch. 37) redéfinit et précise le cadre législatif des 12 commissions de services régionaux.

L'alinéa 3.1(1) définit le mandat des commissions, notamment celui d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale.

3.1(1) La commission a pour mandat :

- a. d'assurer ou de faciliter la prestation de services communs à ses membres;
- b. d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale;
- c. d'entreprendre des activités favorisant le développement économique régional, le développement communautaire régional et le tourisme régional;
- d. de recenser et de cerner dans la région les éléments d'infrastructure sportive, récréative et culturelle, de répartir parmi ses membres les coûts qui y sont afférents et de veiller à la gestion de tout accord ou de tout contrat qui en découle;
- e. d'établir un comité de la sécurité publique ayant pour objet la mise en commun de renseignements ainsi que la discussion du partage des ressources et de la planification conjointe entre ses membres, relativement aux services de police, de protection contre les incendies et de planification des mesures d'urgence;
- f. de travailler de concert avec ses membres afin de faciliter la mise en œuvre d'arrangements relatifs aux services, notamment administratifs et financiers.

Quant à lui, le paragraphe 3.2(1) établit les exigences relatives à la Stratégie régionale qui concerne le présent travail.

3.1(2) En plus de celui prévu au paragraphe (1), toute commission désignée par règlement a pour mandat d'élaborer un plan d'intégration et de coordination des services visant à combattre l'itinérance et la pauvreté et à s'attaquer aux problèmes de santé mentale et peut conclure à cette fin des ententes avec la Couronne du chef de la province.

3.2 (1) La commission élabore et met en œuvre une stratégie régionale conformément aux règlements, laquelle établit des services et mesures prioritaires en lien avec :

- a. le développement économique régional;
- b. le développement communautaire régional;
- c. la promotion du tourisme régional;
- d. le transport régional;
- e. l'infrastructure régionale;
- f. toute autre question prévue par règlement.

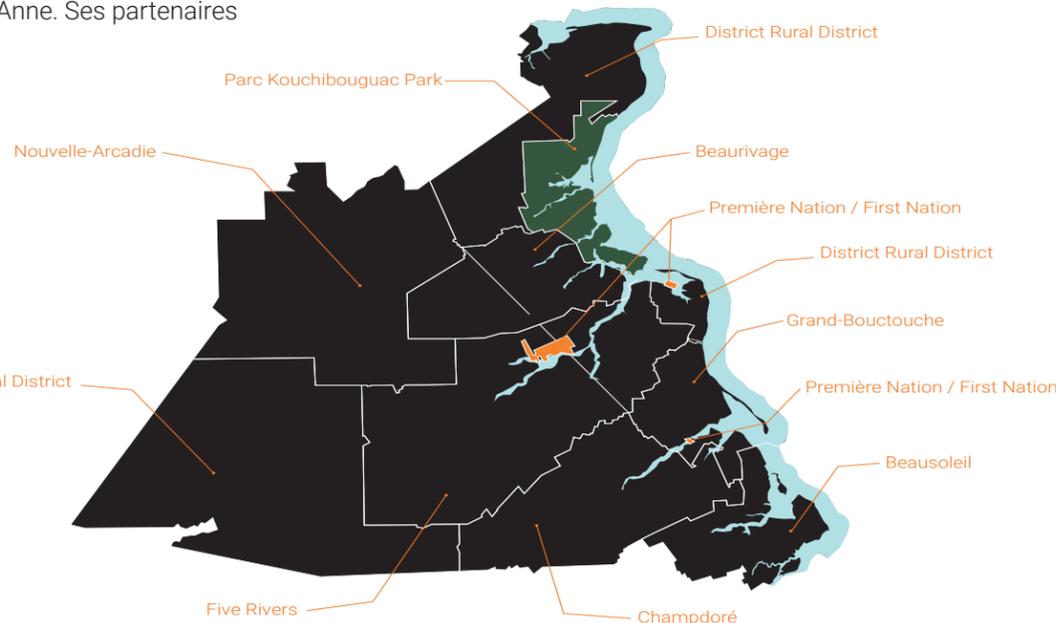
D'autres lois ont également été mises à jour, mais dans une moindre importance, afin de consolider la prestation des services existants et encadrer les nouvelles responsabilités.

CADRE RÉGIONAL

La CSR de Kent est située dans l'est du Nouveau-Brunswick et couvre tout le comté de Kent, ainsi que la communauté de Nouvelle-Arcadie située dans le comté de Northumberland et les communautés entourant Baie-Sainte-Anne. Le territoire a une superficie totale de 5 429 km² et une population de 35 527 habitants. La région compte six municipalités : trois villes, deux villages, une communauté rurale, un district rural et trois communautés des Premières Nations. On note aussi sur le territoire la présence du Parc National de Kouchibouguac. La présence du golfe du Saint-Laurent et du détroit de Northumberland, des rivières de Bouctouche et Richibouctou ainsi que des grands espaces ouverts en font une région prisée par les touristes par ses grands paysages à couper le souffle.

Créée en 2013, la CSRK comprend six municipalités et communautés rurales, un district rural et trois Premières Nations. Avec la réforme, les limites administratives régionales et locales se sont modifiées avec l'ajout de la Communauté de Baie-Sainte-Anne. Ses partenaires comprennent :

- › Nouvelle-Arcadie
- › Beaurivage
- › Five Rivers
- › Grand-Bouctouche
- › Champdoré
- › Beausoleil
- › District rural de Kent
- › Elsipogtog
- › L'nui Menikuk (Indian Island)
- › Tjipogtoijg (Bouctouche)



La CSR Kent est dirigée par un conseil d'administration de 7 membres représentés par 6 maires et un représentant du district rural.

- › Ville du Grand-Bouctouche : Aldéo Saulnier – Président
- › Tina Beers - Vice-présidente : Village de Five Rivers
- › Jimmy Bourque : Village de Nouvelle-Arcadie
- › Jean-Charles Daigle : District rural de Kent
- › Jean Hébert : Communauté rurale de Beausoleil
- › Jean-Pierre Richard : Ville de Champdoré
- › Arnold Vautour : Ville de Beaurivage

+35 000
HABITANTS

6
MUNICIPALITÉS ET
COMMUNAUTÉS RURALES

1
DISTRICT
RURAL

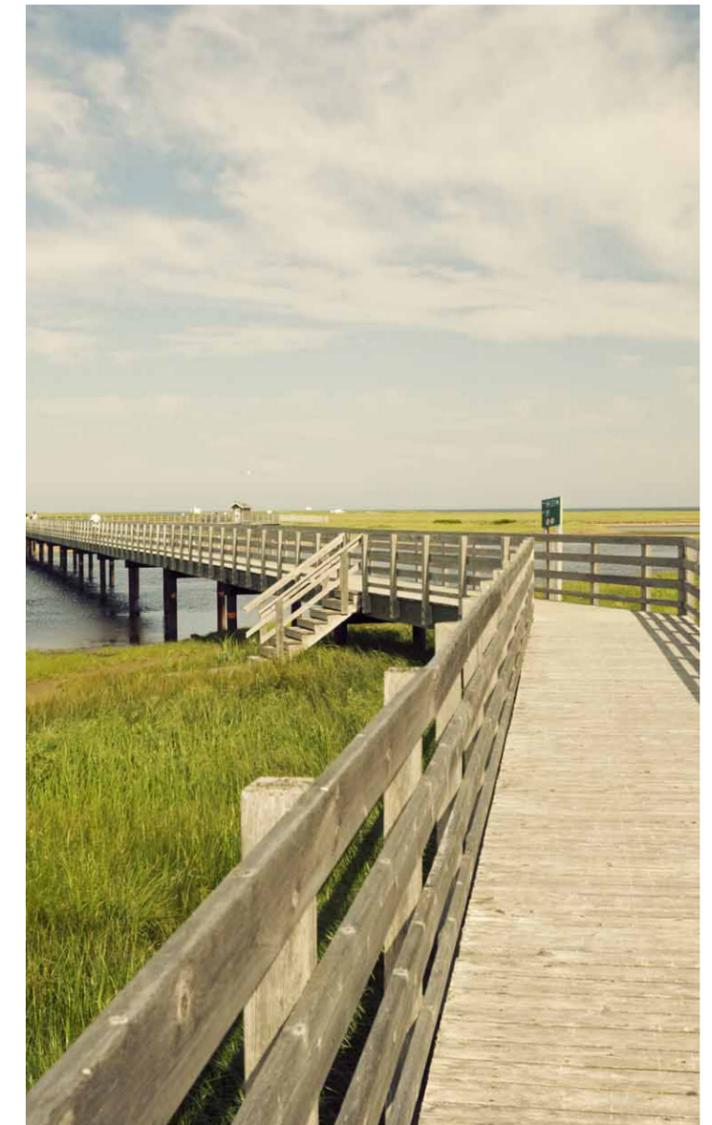
3
COMMUNAUTÉS DE
PREMIÈRES NATIONS

ATOUTS DE LA RÉGION DE KENT

Avec trois cultures distinctes et deux communautés linguistiques, la CSRK est également multiculturelle et attire de nombreux nouveaux arrivants sur son territoire.

La présence d'innombrables plans d'eau, de grands espaces, ainsi que la proximité des réseaux de sentiers régionaux et de destinations comme le parc national Kouchibouguac, font des aventures de plein air et de l'environnement naturel des caractéristiques importantes et très attrayantes de la région de Kent. La combinaison des aventures de plein air avec la présence du Pays de la Sagouine, de l'Éco-Centre Irving, de la dune de Bouctouche, du Centre JK Irving, du Marché des fermiers de Bouctouche et d'une variété de festivals rend la région de Kent populaire auprès des visiteurs.

La présence de plusieurs entreprises et d'une variété de commodités et de services modernes offerts par la Ville de Bouctouche et les milieux urbains voisins de Miramichi, de Shediac et du Grand Moncton, ainsi que son environnement rural, font de la région un endroit très commercialisable et attractif. Toute la région est desservie par la Gendarmerie royale du Canada et les services d'aménagement du territoire et de gestion des déchets solides sont présents dans toute la région (à l'exception temporaire de Baie-Sainte-Anne prévue pour 2023 et 2024 pour les déchets solides seulement). L'évolution des tendances en matière d'immigration, le coût de la vie et le mode de vie de la côte est sont des facteurs qui alimentent l'intérêt pour la région et qui devraient se poursuivre. Cela dit, le financement de 40 millions de dollars annoncé par la province du Nouveau-Brunswick le 31 janvier 2023 pour les CSR afin de soutenir leurs services de développement économique, de développement de la main-d'œuvre et de rétention des nouveaux arrivants appuie certainement ces tendances de croissance et de développement prévues.



CADRE THÉMATIQUE

Les mandats originaux des CSR se sont définis de manière distincte selon les réalités et contextes de chacune des 12 commissions de services régionaux. Voici un bref aperçu de ses services pour la CSR de Kent:

DÉCHETS SOLIDES

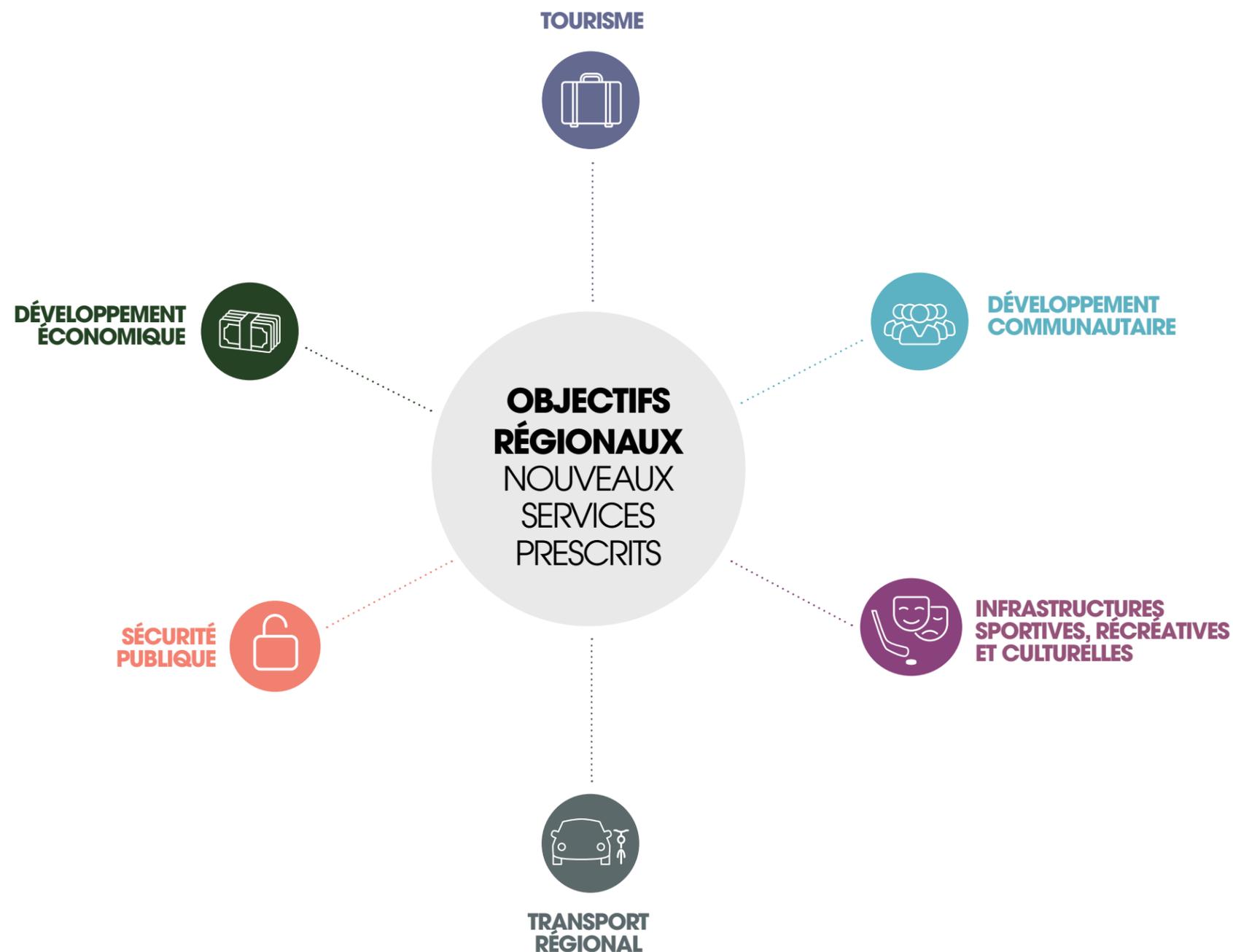
Depuis 2013, la CSR est responsable de la prestation du service des déchets solides pour l'ensemble de son territoire à l'exception de la communauté de Baie-Sainte-Anne. Annuellement, c'est près de 9 000 tonnes de déchets qui sont acheminées au centre de tri d'Eco360 Sud-est à Barry Mills.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable de la planification ordonnée du territoire, le service d'aménagement de la CSR est une référence pour le grand public, les développeurs et les municipalités en matière d'urbanisme. Les principales tâches du service sont d'émettre des permis de construction et d'aménagement, approuver les plans de lotissements, inspecter les nouvelles constructions ainsi que rédiger et administrer les plans municipaux et ruraux des municipalités.

Exemplaires pour sa collaboration régionale, Kent a réussi à fournir d'autres services en plus de ceux mandatés par la province, comme l'application des règlements, la planification des loisirs et la santé.

Le ministère des Gouvernements locaux a établi un encadrement précis des nouveaux services afin d'assumer le maillage avec les orientations gouvernementales. Différents documents de réflexion ont établi les mandats encadrant l'élaboration des démarches sectorielles. Les pages suivantes présentent les mandats relatifs aux nouveaux services. Les infographies sont des interprétations synthèses des guides provinciaux de présentation des nouveaux services régionalisés.





DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MANDAT

Les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) seront intégrés aux commissions de services régionaux (CSR).

Les CSR détermineront les mesures à prendre pour apporter des améliorations dans les domaines d'intervention des RIC dans le cadre de trois piliers axés sur l'obtention d'un impact en matière d'inclusion économique et sociale :

- › Sécurité du revenu;
- › Coordination des programmes et des services;
- › Inclusions et les communautés saines.

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Faire des investissements par le biais d'un nouveau fonds de financement social afin d'accroître la capacité et la durabilité des entreprises sociales au sein des organismes sans but lucratif au Nouveau-Brunswick**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Développer ou étendre les programmes alimentaires scolaires existants dans toutes les écoles de la région**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Améliorer l'accès et réduire les temps d'attente pour les services de santé mentale et de dépendances**
 - › Les CSR peuvent travailler avec les régies régionales de la santé et le ministère de la Santé pour aider à identifier les services de soutien communautaire et être un partenaire dans la planification.
- **Élaborer des objectifs supplémentaires axés sur l'amélioration des quatre domaines à fort impact du Cadre de renforcement de la résilience et des capacités communautaires :**
 - › Sécurité économique et emploi;
 - › Logement stable et un environnement bâti sain;
 - › Systèmes de santé, de services sociaux, de justice et d'éducation, et
 - › Durabilité environnementale.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MANDAT

Le rôle des commissions de services régionaux (CSR) en matière de développement économique se divise en trois grandes catégories de mandats :

1. **Soutenir la préparation à l'investissement;**
2. **Soutenir le développement de la main-d'oeuvre et la croissance de la population active;**
3. **Soutenir une communauté d'affaires saines.**

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Élaborer un plan d'action**
 - › Définir une vision commune
 - › Créer les profils des atouts régionaux.
 - › Formuler des valeurs régionales.
 - › Servir de liaison pour les nouveaux investisseurs.
- **Développer des activités de marketing régional**
 - › Tenir compte des synergies avec les activités liées au tourisme.

- **Créer un forum régional de partenariat sur le marché du travail (PMT) ou participer au forum existant**
 - › Élaborer une stratégie régionale de développement de la main-d'oeuvre et de croissance de la population
 - Croissance démographique;
 - Participation de la population active;
 - Croissance de la population active;
 - Croissance de l'emploi;
 - Taux de rétention des nouveaux arrivants.
 - › Dresser la carte des services de rétention des nouveaux arrivants dans la région.
- **Soutenir une communauté d'affaires saine**
 - › Recenser les services de soutien aux entreprises de la région, sans faire double emploi avec les services existants.
- **Recueillir des indicateurs de données sur l'économie régionale**
 - › Soutenir la préparation à l'investissement et le développement de la main-d'oeuvre :
 - Terrains et bâtiments disponibles pour le développement;
 - Données sur le marché du travail régional;
 - Principaux programmes de formation;
 - Parcs industriels;
 - Autres atouts.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE, RÉCRÉATIVE ET CULTURELLES

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) constituent un forum permettant aux gouvernements locaux de **partager les coûts des grands projets d'infrastructures sportives, récréatives et culturelles.**

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Identifier et évaluer les infrastructures existantes**
 - › Y compris les installations scolaires, en tenant compte de l'enseignement post-secondaire et des installations privées.
- **Détailler les plans pour le développement de futurs accords potentiels de partage des coûts**
- **Réaliser une évaluation stratégique afin de déterminer les défis, les lacunes et les possibilités de la région**
 - › Identifier les incitations potentielles pour encourager les communautés à collaborer au développement d'infrastructures répondant aux enjeux identifiés dans l'évaluation stratégique
- **Travailler avec des partenaires pour offrir des possibilités inclusives**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Élaborer des priorités régionales en ce qui concerne les infrastructures régionales ou sous-régionales nouvelles, rénovées ou agrandies**
 - › Infrastructures liées au sport, aux loisirs et à la culture



SÉCURITÉ PUBLIQUE

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) sont tenues d'établir un comité de sécurité publique afin de coordonner les **services de police, de protection contre les incendies et de planification des mesures d'urgence.**

RÔLES

SERVICES DE POLICE

- › Améliorer la communication et établir des relations entre les communautés, les régions et les autorités policières, et aider à cerner les principaux enjeux et les priorités.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

- › Échanger des renseignements sur les questions relatives aux services de prévention et de répression des incendies et étudier les moyens d'améliorer la durabilité et l'efficacité.

PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE

- › Échanger des renseignements, cerner les problèmes et envisager des mesures possibles avec les responsables provinciaux.



TOURISME

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Établir une organisation régionale de marketing de destinations (ORMD)**
 - › Offrir des services à l'ensemble du territoire.
 - › Représenter toutes les parties prenantes de la région (membres).
- **Créer et mettre en oeuvre des initiatives régionales de marketing, des programmes, des partenariats et des canaux numériques**
 - › Peut inclure :
 - Site web régional et bilingue ou des canaux de médias sociaux visant à promouvoir la région et accroître la sensibilisation.
- **Élaborer une stratégie touristique régionale**
 - › Doit être alignée sur la **stratégie touristique provinciale.**
 - › Doit comprendre :
 - Un plan de marketing touristique avec une présence numérique bilingue;
 - Un plan de mise en oeuvre;
 - Un budget dédié.
- **Participer et contribuer aux possibilités de partenariat de marketing coopératif**
 - › Doit être établies par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.
 - › Peut comprendre :
 - Campagnes publicitaires;
 - Canaux de marketing numérique appartenant à la province (site web).



TRANSPORT RÉGIONAL

MANDAT

Les services de transport régionaux de la commissions des services régionaux (CSR) doivent être conformes au cadre de transport inclusif et durable du Nouveau-Brunswick (en cours d'élaboration).

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Effectuer une analyse régionale des services de transport existants dans la région**
- **Élaborer et mettre en oeuvre des objectifs régionaux en matière de transport afin d'accroître l'accessibilité, l'abordabilité et la disponibilité des services de transport**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Élaborer une stratégie régionale de transport intégrée**
 - › Tenir compte des liaisons de transport en commun intermunicipales, interrégionales et interprovinciales.
- **Développer un service de transport régional tirant parti des services de transport en commun existants et/ou en créant des nouveaux**
 - › Tirer parti des initiatives de transports basées sur le volontariat et les soutenir (s'il en existe dans la région).

CHAPITRE 2

RÉFLEXION STRATÉGIQUE

REFLEXION STRATÉGIQUE

MÉTHODOLOGIE

L'approche préconisée pour le développement de la stratégie régionale consiste en une démarche simple et structurée qui permettra par la suite au conseil d'administration de fournir un cadre de référence à son équipe de direction pour les prochaines années. Elle se définit à travers un processus d'accompagnement et d'animation permettant d'élaborer de manière concertée un énoncé de vision et de mission, déterminer les valeurs fondamentales, définir les objectifs stratégiques rattachés aux différents piliers et des pistes de solution menant à l'élaboration du Plan de mise en œuvre.

La méthode utilisée pour l'élaboration de la stratégie régionale est reconnue en planification stratégique et elle consiste à :

- › Établir de façon préliminaire la vision et la mission; examen du contexte à l'aide de l'analyse « FFOM » (F) orces, (F) aiblesses, (O) pportunités et (M) enaces
- › Examiner et réviser la vision et la mission sur la base des antécédents et de l'évaluation stratégique de chaque service mandaté
- › Identifier les valeurs conformément à la vision et à la mission
- › Identifier les objectifs stratégiques en utilisant la méthodologie SMART afin de répondre à la mission de la CSRK et réaliser la vision approuvée par le conseil d'administration de la CSRK, les cadres supérieurs, les parties prenantes et les membres clés de la communauté.

Les étapes suivantes ont permis d'élaborer la stratégie régionale :

1

ÉTAPE 1 : ANALYSE ET ÉVALUATION

COLLECTE DE DONNÉES ET ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT :

Cette première activité a permis de prendre connaissance la situation actuelle de la CSRK par une analyse des plans stratégiques antérieurs, des rapports annuels. Cette analyse a permis entre autres de se familiariser avec les questions clés de l'organisation ainsi que de comprendre les tendances et problématiques des dernières années.

ENTREVUES CIBLÉES

Cette activité comprenait des rencontres ciblées dont des discussions stratégiques étaient entretenues avec le conseil d'administration de la CSR et la direction générale. Ces rencontres ont permis de déterminer la stratégie régionale à adopter en fonction de la gouvernance en place.

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

Cette activité consistait à réaliser l'historique de la CSRK ainsi qu'effectuer le résumé de certains plans maitres, arrêtés et règlements administratifs pertinents.

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Cette activité consistait à identifier les parties prenantes et les intervenants qui pourraient contribuer à la validation de la stratégie régionale et à la définition de l'approche par leur rétroaction. Suite à une session de planification avec le premier dirigeant et son équipe de direction, l'approche préliminaire a été présentée et nous avons validé la technique de participation publique. La technique « groupes de discussion (focus groups) » a été privilégiée et un registre des parties prenantes été développé par l'équipe de direction afin d'assurer que tous les personnes et groupes pouvant donner une plus-value aient été identifiés lors du processus de consultation. Les parties prenantes ont été choisies selon leur niveau d'influence ainsi que leur intérêt dans le processus stratégique.

Un objectif SMART est un énoncé de mesures qui décrit ce que vous devez faire pour réaliser votre objectif.



Spécifique - Décrit une mesure, un comportement, une réalisation ou un résultat précis qui est observable.



Mesurable - Quantifiable et comporte des indicateurs permettant de le mesurer.



Axé sur un Auditoire particulier - Approprié et adapté à votre auditoire cible.



Réaliste - Réalisable à l'aide des ressources disponibles.



Temporel - Énonce un calendrier au cours duquel l'objectif sera réalisé.

2

ÉTAPE 2: PROCESSUS DE CONSULTATION

SESSIONS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette activité comprenait la tenue de rencontres de type atelier participatif avec le CA de la CSR. Cette rencontre avait pour but de développer la vision, la mission et les valeurs fondamentales de la CSR. Pour développer ces énoncées, nous avons procédé à une analyse FFOM. La résultante de cette activité aura permis de définir la mission, les valeurs et la vision de la CSRK contenues dans le chapitre 4 du présent rapport.

SESSION D'INFORMATION AVEC LES DG MUNICIPAUX

Une séance d'information a eu lieu avec les directeurs et directrices générales des municipalités faisant partie de la CSRK. Le but étant de le présenter un survol du mandat et du processus menant à l'élaboration du plan stratégique.

SESSIONS DE PLANIFICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Ces rencontres avaient pour objectifs de développer les grandes orientations stratégiques et les axes d'interventions plus particulièrement en ce qui a trait aux mandats actuels et aux nouveaux mandats (Transport régional, Tourisme, Développement économique, Installations sportives et culturelles régionales, sécurité publique et développement communautaire). Une analyse FFOM à permise de recueillir la rétroaction des quelques 80 participants. Un total de 9 sessions de planification ont eu lieu.

SONDAGE AVEC LA POPULATION

Parallèlement avec les sessions de travail et de planification, un sondage a été distribué à la population de la région afin de recevoir leur rétroaction relative aux nouveaux services de la CSR.

QUESTIONNAIRE POUR LES DIRECTEURS DES SERVICES

À cette étape, un questionnaire fut soumis aux directeurs et directrices de service afin de saisir leurs priorités et leurs besoins respectifs au cours des 5 prochaines années.

ENGAGEMENT AVEC LES PREMIÈRE NATIONS

Afin de s'assurer que notre obligation d'engager un dialogue avec les Premières Nations est correctement exercée et de respecter les recommandations du Rapport sur la Vérité et la Réconciliation, des contacts avec les Chefs des Premières Nations et l'équipe de travail ont été tenus. Compte tenu du temps limité, nous avons établi un dialogue qui se vaudra continu. La mobilisation des Premières Nations n'est pas seulement un unique rendez-vous pour la stratégie régionale, mais bien une démonstration d'une mobilisation soutenue et continue par la délivrance de service et le partage communautaire, intégrée avec la CSR. Il est à noter que le comité administratif de la CSRK a déjà un membre non-votant d'identifier pour assurer le partage des informations (Elsipogtoq).

SESSION DE TRAVAIL AVEC L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Des rencontres (10) se sont tenues avec l'équipe de direction pour présenter les lignes directrices établies par le conseil d'administration et les comités permanents ainsi que le développement du gabarit du plan de mise en œuvre pour chaque nouveau mandat.

Cette étape consistait également à préparer les dirigeants à utiliser les outils proposés à l'intérieur du plan de mise en œuvre et les rapports périodiques requis pour les suivis auprès du conseil d'administration. Une matrice SMART a été utilisée pour définir chaque objectif.

Ensuite une évaluation stratégique des services offerts a été réalisée afin de comprendre l'interdépendance avec les autres services offerts par la CSR ou d'autres intervenants régionaux et/ou provinciaux. Il s'agissait à cette étape de comprendre les priorités régionales à la lumière de celle de la province. L'analyse des niveaux de services a également été réalisée en se basant sur les modèles de livraison dans les secteurs urbains et ruraux afin de distribuer équitablement les ressources. Chaque service a été évalué avec l'outil FFOM permettant ainsi d'identifier les faiblesses qui nécessiteraient des améliorations ainsi que les menaces identifiées dans la matrice de gestion des risques de la CSRK.

3

ÉTAPE 3: DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

ÉBAUCHE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

À cette étape, l'ébauche de la stratégie régionale et du plan de mise en œuvre a été réalisée avec le premier dirigeant et le comité de stratégie régionale et par la suite transmise pour approbation au conseil d'administration et au dirigeant des Premières Nations. Le plan de mise en œuvre comprend les indicateurs de performance, les cibles et échéances ainsi que les ressources nécessaires pour mener à bien les stratégies proposées.

RAPPORT FINAL

Une fois les commentaires intégrés, la version finale de la stratégie régionale sera présentée au conseil d'administration, aux chefs des Premières Nations et aux membres du comité de stratégie régionale lors d'une réunion publique à huis clos pour examen et adoption. Le rapport comprend notamment la vision, la mission, valeurs ainsi qu'un résumé des recommandations pour les prochaines étapes de mise en œuvre des actions ainsi qu'un sommaire exécutif.

CHAPITRE 3

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

Dans le but de clarifier le cheminement menant aux objectifs et aux pistes de solutions suggérés, nous présenterons un aperçu des services dans une optique de faire ressortir les changements apportés par leur régionalisation, mais également pour identifier comment les services interviendront avec les autres services. La présente partie établit en fonction de chaque pilier, existants et nouveaux, le diagnostic établi par service à la suite des analyses et évaluations du service.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La collaboration régionale entre les différentes parties prenantes en développement communautaire est au cœur des priorités. On reconnaît l'importance d'offrir des services de qualité afin de contrer les différentes faiblesses régionales, comme le manque de logement abordable, la pénurie de main d'œuvre et le faible taux de médecins de familles et d'infirmier/ère praticien/ne par habitant. De plus, l'hôpital offre peu de services, ce qui cause de préoccupations chez les citoyens. Il y a de réelles opportunités de développer une politique régionale EDIA (équité, diversité, inclusion et accessibilité) pour se démarquer. On doit renforcer les partenariats avec d'autres intervenants communautaires (bibliothèque) afin d'augmenter le niveau de littéracie, ce qui aura des retombées positives. La sécurité alimentaire doit faire partie des actions stratégiques de la région, en plus de trouver des pistes de solutions pour le manque de logements subventionnés.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La proximité de la région Kent de Moncton et Miramichi permet à celle-ci d'avoir une bonne chaîne d'approvisionnement à proximité, en plus de permettre à ses entrepreneurs et citoyens de bénéficier de certains services offerts dans ces plus grands centres urbains pour soutenir leur économie. Il existe une très bonne culture entrepreneuriale bilingue et un bon éventail de PME dans la région et une capacité d'attirer des employés dus à la beauté naturelle du territoire. Il existe par contre certains défis comme l'absence de grands employeurs, un transport en commun non adapté aux entreprises, et un manque flagrant de logements pour les nouveaux travailleurs. L'attraction de personnel qualifié pose des défis importants et la difficulté d'obtenir des équivalences pour des acquis en décourage plusieurs. On bénéficiera de bien connaître les données économiques de la région et de cartographier les différents programmes de financements disponibles pour soutenir le développement économique. Un meilleur marketing régional permettra de mieux faire connaître les entreprises locales en plus de mettre en vitrine les occasions d'affaires et les emplois disponibles.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE, RÉCRÉATIVE ET CULTURELLES

La présence d'un Parc national, de plages prisées ainsi que des infrastructures sportives, récréatives et culturelles de qualité permet à la région Kent de tirer son épingle du jeu au niveau de vie active. Il y a une belle programmation culturelle et des installations bien connues sur le territoire. Sa proximité de plus grands centres urbains permet aux athlètes de compétitionner avec des équipes de calibre similaire. La présence de trois Premières Nations sur le territoire augmente la diversité culturelle. Un des défis importants pour augmenter sa présence sur la scène culturelle et sportive est son manque d'hébergement. Lors de la saison estivale, il y a une grande offre de location de chalets, mais ceux-ci ont déjà un grand taux d'occupation et ne sont pas disponibles pendant la majeure partie de l'année. Les sentiers multifonctionnels présents sur le territoire ne sont pas tous reliés et la programmation officielle est souvent axée sur le domaine sportif. Il existe des opportunités de se démarquer aux quatre saisons et l'addition de débarcadères et de points d'accès aux cours d'eau pourrait s'avérer importante pour les utilisateurs. L'augmentation de la littéracie physique augmentera la qualité de vie des citoyens et fournira un vent de fraîcheur pour les organisateurs d'activités sportives, récréatives et culturelles. Une diversification de l'offre aidera à rallier les nouveaux arrivants dans des activités qui les intéressent.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

La région est bien desservie tant au niveau des services de police, d'incendie et de mesures d'urgence. De plus, il y a une couverture d'autres intervenants de sécurité publique, notamment les ambulanciers, les employés de sécurité publique, et divers autres groupes d'intérêts qui contribuent à la sécurité de la région. On investit du temps à sensibiliser la jeunesse et avec du renforcement positif. Il y a des défis de santé mentale qui ont des impacts sur la livraison des services, notamment le suicide qui mobilise les intervenants régulièrement. La région pourrait se renforcer en favorisant la gestion des actifs afin d'optimiser la flotte d'équipements en place. Un approvisionnement régional permettrait d'économiser par le pouvoir d'achat collectif. La formation régionale des employés et bénévoles de la sécurité publique permettrait d'augmenter la capacité et les connaissances dans le milieu. Un recrutement actif auprès des nouveaux arrivants pourrait augmenter le nombre de bénévoles actifs. Un partage des informations et des données techniques des différentes parties prenantes ainsi qu'une meilleure sensibilisation auprès du public pourrait permettre à la région de mieux répondre aux besoins de sa population.



TOURISME

La présence des cultures Mi'gmaq, acadienne et anglophone est une caractéristique importante pour les visiteurs de la région Kent. Le pays de la Sagouine et le Parc National Kouchibouguac sont des destinations incontournables pour nombreux visiteurs. La proximité de l'aéroport international Roméo-LeBlanc à Moncton ainsi que la présence de VIA Rail offre plusieurs opportunités de déplacement pour les touristes de l'extérieur de la région. Nos marchés de fermiers et nos produits de la mer sont connus et recherchés. Il y a un défi d'attirer les touristes à l'extérieur de la saison estivale, principalement dû à l'offre réduite d'hébergement hors-saison. Notre capacité d'accueil se limite à quelques hôtels et motels, alors il est difficile d'attirer des conférences et des activités à grand déploiement. L'arrivée de LUMINA à l'été 2023 aura des retombées économiques importantes pour la région, car Moment Factory est très bien connu par nos visiteurs. Le développement touristique quatre saisons doit être favorisé, tout comme l'investissement dans les réseaux de sentiers de vtt et de motoneiges afin d'augmenter le nombre de visiteurs pendant la saison morte. La promotion accrue de la région ainsi que la mise en valeur des produits de la mer pourraient attirer un plus grand nombre de touristes dans la région.



TRANSPORT RÉGIONAL

Le transport collectif est présent dans la région pour des besoins particuliers et n'est disponible que sur rendez-vous avec un avis de 48 heures. Il y a un criant besoin de conducteurs pour répondre à la demande et le service est simplement disponible du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 ce qui pose des défis importants pour certains utilisateurs comme les jeunes, les nouveaux arrivants et les travailleurs qui n'ont pas de voitures. Certains groupes communautaires et des écoles possèdent de petits autobus qui pourraient éventuellement être utilisés pour augmenter l'offre de ce service. De plus, certains de ces véhicules sont accessibles, ce qui permet à un plus grand nombre d'utilisateurs de se servir de ce moyen de transport. Une réflexion régionale est requise pour identifier les besoins, développer une stratégie régionale intégrée et définir un modèle viable pour les résidents.



IMMIGRATION

› Collaboration volontaire

La région Kent offre plusieurs opportunités d'emplois pour les nouveaux arrivants, ce qui en fait une région intéressante. De plus, l'arrivée des familles immigrantes permet aux écoles de garder leur population étudiante et de maintenir leurs acquis. Le manque de logements abordables est également un enjeu important pour continuer d'attirer de nouveaux arrivants et l'absence d'un système de transport en commun fiable pose certains défis, surtout pour les familles qui ne possèdent pas de voiture. Le faible taux de disponibilité dans les garderies pose également des problèmes pour les personnes avec de jeunes enfants. Une meilleure reconnaissance des acquis permettrait à d'autres individus de venir s'installer dans la région pour le travail. La région devra fournir un leadership pour épauler les immigrants avec leurs besoins d'informations pertinentes relatives aux services disponibles pour leur bien-être. Un programme de parrainage de famille pourrait sûrement faciliter l'intégration dans la région Kent.

CHAPITRE 4

VISION, MISSION ET VALEURS

VISION, MISSION ET VALEURS

La section suivante présente la vision, la mission et les valeurs de la CSR Kent. La vision élaborée est tournée vers une croissance régionale durable de chacune des régions comprises dans la CSR Kent. La vision, la mission et les valeurs reflètent les aspirations de la région en prenant en considération les réalités de chacune des entités territoriales qui la composent.

Voici ci-bas nos valeurs utilisées pour les prises de décision éthiques :



VISION

Être le leader en matière de collaboration régionale et de développement harmonieux de notre milieu de vie.



MISSION

Livrer des services durables en mettant en valeur l'innovation et le partage des ressources.



VALEURS

- > *Honnêteté;*
- > *Transparence;*
- > *Innovation;*
- > *Ouverture d'esprit;*
- > *Confiance;*
- > *Professionalisme.*

HONNÊTÉTÉ	TRANSPARENCE	INNOVANT	OUVERTURE D'ESPRIT	CONFIANCE	PROFESSIONNALISME
<i>Nous reconnaissons l'importance de la confiance et du respect qui créent une atmosphère positive pour tous.</i>	<i>Nous transmettons ouvertement et honnêtement les informations telles que nous les connaissons, ce qui implique ouverture, communication et responsabilité.</i>	<i>Nous ne craignons pas de prendre des risques calculés et nous nous efforçons de trouver de meilleures façons de servir notre public, nos clients et l'organisation.</i>	<i>Nous reconnaissons et explorons différentes idées, cultures, perspectives et concepts.</i>	<i>Nous croyons que la confiance découle d'une compréhension mutuelle des attentes fondées sur un leadership constant, le professionnalisme, l'intégrité, le respect et une confidentialité appropriée.</i>	<i>Nous offrons un milieu de travail qui favorise le professionnalisme, caractérisé par nos comportements, notre attitude et notre communication positives.</i>

CHAPITRE 5

STRATÉGIE RÉGIONALE

STRATÉGIE RÉGIONALE

Les Commissions de services régionaux ont été conférées une panoplie de nouveaux services dans la Réforme sur la gouvernance locale. Afin d'exercer son leadership et de fournir un bon cadre de gouvernance stratégique, le conseil d'administration doit élaborer ses stratégies régionales afin d'encadrer son équipe de gestion dans le développement d'un plan de mise en œuvre. La planification stratégique est une des plus grandes responsabilités d'un conseil d'administration et cet outil permet aux membres du CA de bien surveiller les activités de son Premier dirigeant et ses directeurs. Les stratégies régionales sont développées en début des nouveaux mandats et devront être révisées à la fin de la première année, car le niveau de maturité organisationnelle sera supérieur lorsque l'ensemble des dirigeants auront au moins une année d'expérience au sein de la CSR. Les membres du CA reconnaissent les limites des stratégies, notamment l'importance de ne pas dupliquer les services provinciaux existants et de tenir compte d'obligations et d'exigences qui font partie d'ententes de financement ou d'ententes de services avec les ministères ou organismes.

Les pages suivantes identifient l'ensemble des stratégies régionales en format synthèse ainsi qu'un sommaire de chaque service incluant les grandes pistes de solutions qui seront intégrés au plan de mise en œuvre. Celui-ci comprendra des actions mesurables ainsi que des échéanciers, un cadre financier et le cadre de responsabilisation et sera sous la tutelle du premier dirigeant.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Le positionnement central de son service d'urbanisme dans la concordance des objectifs et actions de ses différents paliers d'intervention, mais également comme gardien des valeurs de la CSR et de sa mission.

Révision du rôle de renforcement des arrêtés en adoptant une optique élargie vers les réglementations administratives tels que la gestion des animaux errants ou les lieux inesthétiques.

Supervision des initiatives générales de la CSR en privilégiant les approches de développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Recueillir les données afin de se doter d'une connaissance fine du territoire.
- › Adapter la réglementation et intégrer de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire;
- › Doter l'ensemble du territoire de la CSRK de plan ruraux et municipaux;
- › Actualiser les plans ruraux et municipaux actuels.
- › Déterminer les secteurs du territoire susceptibles d'être affectés par les impacts des changements climatiques;
- › Distinguer les zones de contraintes naturelles affectées par les changements climatiques;
- › Repérer et cartographier les zones inondables;
- › Adopter des mesures d'adaptation et de résilience;
- › Inclure des mesures visant à tenir compte les changements climatiques dans les dispositions normatives.



DÉCHETS SOLIDES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Sensibilisation soutenue auprès des élus, des acteurs du milieu et de la population à la gestion des matières résiduelles

Mise en place et application de mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs fixés par la région.

Encadrement des utilisateurs institutionnels, commerciaux et industriels à la mise en place de mesures innovantes à propos du recyclage, de la réduction et de la réutilisation.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Adapter l'offre de service aux exigences provinciales (Circular Materials);
 - › Doter le service de ressource humaine;
 - › Produire et transmettre annuellement le bilan du service (performance, coûts, revenus, etc.);
 - › Déployer un programme de formation au sein du service destiné aux élus et aux dirigeants des municipalités;
 - › Développer un arrêté sur les déchets uniforme pour l'ensemble de la région.
- › Consolider et améliorer la plateforme de réservation pour la collecte des encombrants
 - › Mettre en place une collecte spéciale et/ou des lieux de dépôts municipaux pour les résidus verts, les branches et les sapins de Noël;
 - › Mettre en place des activités de réemploi et des ateliers de réparation;
 - › Planifier des journées d'information sur les programmes et les ressources disponibles.
- › Brosser un portrait de gestion des déchets solides (participation au recyclage, compostage, etc.);
 - › Développer des projets pilotes auprès des industries et des institutions (présentations, formations et services aux écoles, groupes communautaires, municipalités, etc.);
 - › Accompagner les événements pour une gestion responsable de leurs déchets;
 - › Restreindre l'utilisation des produits à usage unique;
 - › Émettre de l'information sur les bons coups du service, des organismes et des événements.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Amélioration de la disponibilité et de l'accès au logement abordable dans Kent.

Positionnement comme centre d'innovation social pour l'appui des programmes et projets communautaires.

Positionnement comme service de soutien relatif au renforcement de la résilience et des capacités communautaires.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Élaborer une stratégie de logement abordable et de prévention de l'itinérance;
 - › Concevoir des solutions alternatives de logements destinés aux personnes âgées;
 - › Favoriser les projets de construction d'immeubles à logements locatifs;
 - › Consentir à la diversification des modèles d'habitations (logements ou unités d'habitation accessoires, minimaisons, etc.);
 - › Appuyer les municipalités dans la recherche de modèles d'habitations alternatifs et écologiques.
- › Développer le service et créer des nouveaux postes de coordination de projets (résilience alimentaire et Planète Jeunesse);
 - › Création d'un réseau régional de résilience alimentaire (jardins communautaires viables et auto-suffisants, approvisionnement d'aliments locaux dans les écoles et banques alimentaires;
 - › Mettre en place des activités de reconnaissance des bénévoles;
 - › Organiser des activités intergénérationnelles de transmission de connaissances en production, conservation et entreposage alimentaire;
 - › Adopter et mettre en œuvre des dispositions relatives à l'accessibilité universelle des bâtiments publics.
- › Mise en place d'une ressource pour la résilience alimentaire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Attractivité de notre région et de nos entreprises pour identifier et mobiliser les nouveaux travailleurs.

Définition, sensibilisation et mise en valeur des caractéristiques et opportunités économiques de la région

Concertation et consolidation des informations nécessaires à l'encadrement des nouvelles opportunités de développement économiques régionales.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Offrir de la formation pour les employeurs afin de diminuer le roulement d'employé (recrutement, rétention, etc.);
- › Mettre en marche le forum sur le marché du travail;
- › Développer des programmes de stage et de formation professionnelle (système de mentorat);
- › Solliciter la venue des nouveaux entrepreneurs (ex : incitatifs, gala entrepreneurial, etc.).
- › Effectuer la cartographie des entreprises du territoire;
- › Supporter la modernisation des entreprises (web design);
- › Accroître la compétitivité des entreprises et des organisations;
- › Informer et sensibiliser la population à l'importance de l'achat local;
- › Stimuler l'économie locale et améliorer l'offre de services de proximité.
- › Travailler avec les chambres de commerce pour réaliser l'amalgame de celles-ci et faire une chambre régionale;
- › Supporter la réalisation d'études de marché et d'opportunités;
- › Promouvoir l'émergence de nouvelles entreprises sur le territoire;
- › Mettre en œuvre un Fonds de soutien au développement régional;
- › Favoriser une gamme d'activités commerciales et de services à rayonnement local et régional.



INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Optimisation des ententes existantes et considération de potentielles opportunités en termes de partage de coûts.

Conceptualisation d'infrastructures durables favorisant les nouvelles tendances en besoins récréatifs, sportifs et culturels.

Diversification des partenariats et opportunités dans l'offre récréative, sportive et culturelle afin d'unifier les services communautaires et améliorer le bien-être et la vie communautaire.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Assumer les responsabilités obligatoires en lien avec le partage des coûts des infrastructures;
- › Collaborer et soutenir les initiatives régionales de loisirs en collaboration avec les municipalités;
- › Mettre en place Littératie physique pour les communautés;
- › Procéder à l'évaluation des besoins en termes d'activités sportives, récréatives et culturelles;
- › Se doter d'un plan de financement pour assurer un service continu.
- › Identifier les besoins et les attentes;
- › Développer un réseau régional de sentiers (non-motorisés et motorisés avec infrastructures partagées);
- › Assurer le réseautage et le maillage entre les différents sites;
- › Réaliser un réseau intégré de corridors récréotouristiques verts et bleus;
- › Mettre aux normes les infrastructures et équipements et les rendre plus attrayants.
- › Réviser le Plan maître en loisirs (mise à jour des recommandations);
- › Établir une politique culturelle régionale;
- › Supporter et accompagner les organisations dans l'organisation d'activités récréatives;
- › Offrir une gamme de services répondant aux besoins;
- › Procéder au suivi et aux évaluations des nouvelles activités.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La protection publique et la prévention consolidée par une sensibilisation et des communication stratégiques soutenue par des actions concrètes.

Coordination des efforts de formation des intervenants.

Les services offerts sont mieux définis et permettent aux intervenants de bien coordonner les ressources pour optimiser la sécurité publique.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Élaborer des stratégies d'éducation et de communication;
 - › Créer des initiatives de lutte contre la stigmatisation (déconstruire le lien entre la santé mentale, la dépendance et la criminalité);
 - › Faire avancer les efforts pour les réconciliations au niveau local (communauté autochtone);
 - › Créer des opportunités de participation à la prise de décisions.
- › Assurer la formation continue en mesures d'urgence auprès des communautés.
- › Développer une cartographie des divers répondants;
 - › Voir aux possibilités aux partenariats entre les services d'incendie.



TOURISME

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Orientation des efforts menant à la définition précise et distincte du territoire de Kent en matière de tourisme.

Le positionnement de Kent comme une destination de loisirs quatre saisons tout en conservant la qualité de vie des résidents.

Développement d'attraits récréotouristiques soulignant l'unicité de Kent et tirant bénéfice des particularités.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Réaliser un plan de développement concerté du secteur touristique;
 - › Concerter les partenaires pour évaluer la faisabilité d'instaurer un relais d'information touristique;
 - › Favoriser le réseautage des partenaires et encourager la cohésion;
 - › Améliorer ou mettre en place des équipements, des services et ou des infrastructures à caractère touristique;
 - › Élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre (marketing numérique, guide touristique virtuelle, etc.).
- › Initier une étude de faisabilité portant sur un service 4 saisons;
 - › Améliorer ou mettre en place des équipements, des services et ou des infrastructures à caractère touristique;
 - › Favoriser l'implantation des gîtes touristiques, des auberges et des services hôteliers sur le territoire;
 - › Explorer de nouvelles avenues pour la consolidation et le développement d'activités hivernales;
 - › Participer à la promotion des activités hivernales.
- › Inventorier les attraits et les activités touristiques (banque de données);
 - › Inventorier les besoins de la population en termes d'activités;
 - › Réaliser une carte des attraits touristiques en prévoyant une signalisation appropriée;
 - › Mettre en valeur les richesses historiques, culturelles, patrimoniales et naturelles;
 - › Encourager l'aménagement d'accès public aux plans d'eau.



TRANSPORT RÉGIONAL

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Faire de la CSR le lieu de rencontre des besoins particuliers des clientèles dans une optique commune d'accessibilité et d'abordabilité.

Planification et déploiement d'une stratégie régionale de transport élaborée conjointement avec le développement du réseau routier motorisé.

En identifiant clairement les besoins distincts de Kent, le développement d'un modèle de transport régional (en commun, actif et adapté).

PISTES DE SOLUTIONS

- › Se doter d'équipement pour répondre aux besoins des clients à mobilité réduite (camionnette);
- › Favoriser la mobilité durable;
- › Encourager la diversification de l'offre et une meilleure planification de la desserte
- › Réseauter les partenaires et les utilisateurs;
- › Cerner les attentes relatives aux services des utilisateurs.
- › Mettre en œuvre un plan directeur de transport;
- › Quantifier et qualifier les déplacements régionaux;
- › Contribuer à l'augmentation du taux d'utilisation des du service;
- › Offrir des modes de transport novateurs pour contrer l'emploi excessif de l'automobile;
- › Exiger une étude de transport pour tout projet de développement ou redéveloppement.
- › Réaliser une étude d'optimisation des réseaux de transport en commun;
- › Mettre en œuvre un plan de mobilité activité et durable;
- › Promouvoir le covoiturage et d'autres modes de transport alternatifs;
- › Apporter des améliorations au logiciel de transport Sigtic;
- › Organiser des campagnes de marketing pour le recrutement de chauffeurs bénévole.



IMMIGRATION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Collaborer avec d'autres départements de la CSRK, afin de développer un plan stratégique pour l'hébergement des familles désirant travailler en région.

Optimisation de la structure d'accueil des nouveaux arrivants, afin de mieux inclure les travailleurs temporaires. Ainsi que développer les services offerts pour mieux répondre aux besoins de la communauté.

Soutien à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, en incluant la reconnaissance de leur compétences.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Accentuer l'attractivité de la région auprès des personnes immigrantes;
- › Assurer l'équation de l'offre de logements à la gamme des besoins des résidents;
- › Concevoir des projets résidentiels plus denses répondant aux besoins des différents types de ménage;
- › Augmenter l'établissement durable des personnes immigrantes;
- › Maintenir les partenariats créés avec les organisations et employeurs de la région.
- › Offrir de la formation pour les employeurs afin de diminuer le roulement d'employé (recrutement, rétention, etc.);
- › Mettre en marche le forum sur le marché du travail;
- › Développer des programmes de stage et de formation professionnelle (système de mentorat);
- › Solliciter la venue des nouveaux entrepreneurs (ex : incitatifs, gala entrepreneurial, etc.).
- › Contribuer au maintien du projet pilote RSN (Rural Settlement Network);
- › Valoriser le dossier de la reconnaissance des acquis des nouveaux arrivants;
- › Se documenter sur les différents types de permis de travail;
- › Guider les nouveaux arrivants dans leur cheminement d'intégration;
- › Célébrer annuellement la Journée multiculturelle (organisation d'activités dans les communautés).



PARTAGE DES SERVICES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une capacité interne pour assurer une gestion des dossiers légaux de la CSR et des municipalités de la région.

Offrir aux municipalités des services d'ingénierie afin d'avoir une saine gestion des actifs sur le territoire.

PISTES DE SOLUTIONS

› Développer une capacité interne pour assurer une gestion des dossiers légaux de la CSR et des municipalités de la région

› Offrir aux municipalités des services d'ingénierie afin d'avoir une saine gestion des actifs sur le territoire

TABLEAU SYNOPTIQUE

	SERVICES COMMUNS		SERVICES NOUVEAUX					COLLABORATION VOLONTAIRE		
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 	DÉCHETS SOLIDES 	DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 	INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES 	SÉCURITÉ PUBLIQUE 	TOURISME 	TRANSPORT RÉGIONAL 	IMMIGRATION 	PARTAGE DES SERVICES PROFESSIONNELS 
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Le positionnement central de son service d'urbanisme dans la concordance des objectifs et actions de ses différents paliers d'intervention, mais également comme gardien des valeurs de la CSR et de sa mission	Sensibilisation soutenue auprès des élus, des acteurs du milieu et de la population à la gestion des matières résiduelles	Amélioration de la disponibilité et de l'accès au logement abordable dans Kent	Attractivité de notre région et de nos entreprises pour identifier et mobiliser les nouveaux travailleurs	Optimisation des ententes existantes et considération de potentielles opportunités en termes de partage de coûts	La protection publique et la prévention consolidée par une sensibilisation et des communication stratégiques soutenue par des actions concrètes	Orientation des efforts menant à la définition précise et distincte du territoire de Kent en matière de tourisme	Faire de la CSR le lieu de rencontre des besoins particuliers des clientèles dans une optique commune d'accessibilité et d'abordabilité	Collaborer avec les autres départements de la CSRK afin de développer un plan stratégique pour l'hébergement des familles désirant travailler en région	Développer une capacité interne pour assurer une gestion des dossiers légaux de la CSR et des municipalités de la région
	Révision du rôle de renforcement des arrêtés en adoptant une optique élargie vers les réglementations administratives tels que la gestion des animaux errants ou les lieux inesthétiques	Mise en place et application de mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs fixés par la région	Positionnement comme centre d'innovation social pour l'appui des programmes et projets communautaires	Définition, sensibilisation et mise en valeur des caractéristiques et opportunités économiques de la région	Conceptualisation d'infrastructures durables favorisant les nouvelles tendances en besoins récréatifs, sportifs et culturels	Coordination des efforts de formation des intervenants	Le positionnement de Kent comme une destination de loisirs quatre saisons tout en conservant la qualité de vie des résidents	Planification et déploiement d'une stratégie régionale de transport élaborée conjointement avec le développement du réseau routier motorisé	Optimisation de la structure d'accueil des nouveaux arrivants, afin de mieux inclure les travailleurs temporaires ainsi que développer les services offerts pour mieux répondre aux besoins de la communauté	Offrir aux municipalités des services d'ingénierie afin d'avoir une saine gestion des actifs sur le territoire
	Supervision des initiatives générales de la CSR en privilégiant les approches de développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques	Encadrement des utilisateurs institutionnels, commerciaux et industriels à la mise en place de mesures innovantes à propos du recyclage, de la réduction et de la réutilisation	Positionnement comme service de soutien relatif au renforcement de la résilience et des capacités communautaires	Concertation et consolidation des informations nécessaires à l'encadrement des nouvelles opportunités de développement économiques régionales	Diversification des partenariats et opportunités dans l'offre récréative, sportive et culturelle afin d'unifier les services communautaires et améliorer le bien-être et la vie communautaire	Les services offerts sont mieux définis et permettent aux intervenants de bien coordonner les ressources pour optimiser la sécurité publique	Développement d'attraits récréotouristiques soulignant l'unicité de Kent et tirant bénéfice des particularités	En identifiant clairement les besoins distincts de Kent, le développement d'un modèle de transport régional (en commun, actif et adapté)	Soutien à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, en incluant la reconnaissance de leurs compétences	

CHAPITRE 6

BIBLIOGRAPHIE

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et l'Institut de leadership de l'Université de Moncton (ILUM). (2017). *Plan maître en loisir*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (s.d.). *Table des lignes directrices de vote pour les commissions de services régionaux*.

Direction de la résilience et des capacités communautaires. (Octobre, 2022). *Résilience et capacités communautaires*.

Équipe de résilience régionale Kent. (s.d.). *Définir nos priorités 2023*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Août 2022). *Mandat de développement économique régional (Guide pour la mise en oeuvre)*.

Province du Nouveau-Brunswick. (Juin 2012). *Loi sur la prestation de services régionaux, chapitre 37*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Avril 2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, Livre blanc*.

Province du Nouveau-Brunswick. (Novembre, 2017). *Cadre stratégique du Nouveau-Brunswick pour le sport et les loisirs, Bâtir aujourd'hui les relations de demain*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Avril 2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, Livre vert*.

Réseau de santé vitalité. (Mai, 2023). *Évaluation des besoins des communautés en matière de santé, Région de Bouctouche, Richibucto et Saint-Antoine*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Guide d'élaboration de la Stratégie Régionale*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Guide du mandat de développement communautaire régional*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Mandat régional de promotion du tourisme (Guide pour la mise en oeuvre)*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (s.d.). *Comité de sécurité publique des CSR, Cadre de référence (lignes directrices)*.

CHAPITRE 7

ANNEXES

